LE PETIT CORPATUS

JOYEUX NOËL !

NOVEMBRE/DECEMBRE 2000

N°163

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 SEPTEMBRE 2000

PRESENTS : MM. CARDIN, ROUX, FRANCOU-CARRON, CROCHON, REYNIER, CORBY, GONSOLIN, PASDRMADJIAN, PELLISSIER.
ABSENTS : MM. CALVAT, DUMENIL, BOULANGER.
REPRESENTE : M. GARAUD.
Secrétaire de Séance :
Mme FRANCOU-CARRON.

Ordre du Jour :
I)- Travaux Salle du Conseil et Salle d'Exposition.
II)- Opération foncière OPAC.
III)- Conventions de Maîtrise d'ouvrage avec Territoire 38.
IV)- DM 03 Commune à rectifier.
V)- Signature acte de vente Maison GONTARD.
VI)- Questions diverses.

~~~~~~~~~~~~~~~~

I)- TRAVAUX SALLE DU CONSEIL ET SALLE D'EXPOSITION :

Le Maire fait part au Conseil Municipal du nouveau chiffrage établi par le Cabinet d'Architectes CHARON-RAMPILLON dans le dossier APD (avant projet définitif) pour la réalisation des travaux de rénovation de la Bibliothèque, de la Salle du Conseil et de la Salle d'Exposition ; le montant des travaux est le suivant :

Bibliothèque :	753 000 F
Salle du Conseil :	703 000 F
Honoraires :	195 580 F
Mission SPS et OPC :	30 000 F
Bureau de Contrôle :	23 000 F
TOTAL HT :	1 704 580 F
TVA :	334 097,68 F
TOTAL TTC :	2 038 677,68 F

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur le montant des travaux envisagé, sous réserve du bouclage financier de l'opération, et charge le Maire d'effectuer les demandes de subventions auprès des divers organismes au titre de la Bibliothèque, de la Salle du Conseil et de la Salle d'Exposition et dans le cadre de la remise en état de bâtiments non productifs de revenus.

Dans le cadre de cette rénovation, le Maire fait part au Conseil Municipal de la possibilité d'obtenir une aide pour la rénovation de la toiture des bâtiments communaux en tuiles écailles ; cette aide du Conseil Général est de l'ordre de 20% du devis TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour la rénovation du toit de la Bibliothèque et de la Salle du Conseil avec une couverture en tuiles écailles et charge le Maire de présenter un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Isère.

II)- OPERATION FONCIERE OPAC :

Le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre de l'aménagement du Centre-Bourg (réalisation d'équipements publics tournés vers l'activité du livre et la réhabilitation de logements sociaux), la Commune envisage d'acquérir divers immeubles bâtis situés dans la partie ancienne du village, à proximité de l'Eglise et de la Mairie.

L'opération projetée concerne plus particulièrement les parcelles cadastrées suivantes :
AC 268, AC 267, AC 266, AC 261, AC 262.

Au terme de l'acquisition, la Commune envisagerait :

- de passer un bail à construction gratuit de 50 ans avec l'OPAC afin que ce dernier réhabilite des logements sociaux
- de prendre en charge le coût de réalisation des surfaces commerciales qui sera confiée à l'OPAC 38 dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage publique et sur la base d'un programme déterminé par la Commune
- de passer une convention financière avec l'OPAC à l'issue de l'étude de faisabilité.

La Commune s'engage également, une fois les compromis de vente signés, à laisser les représentants de l'OPAC 38 pénétrer à l'intérieur des locaux concernés pour effectuer tous sondages et études de nature à mener à bien l'opération demandée.

Le Conseil Municipal, après délibération, donne son accord à l'unanimité (moins M. CORBY qui émet des réserves) sur la réalisation de l'opération ci-dessus visée, sous condition du bouclage financier de l'opération, dans la mesure où les accords de subventions permettant les acquisitions et le financement de l'opération auront été obtenus.

III)- CONVENTIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE AVEC TERRITOIRE 38 :

Le Maire informe le Conseil Municipal sur le programme envisagé concernant la réalisation de l'assainissement sur l'ensemble de la Commune de CORPS. Le
~~~~~~~~~~~~~~~~

déroulement des travaux est prévu en deux tranches :
* Phase 1 : Mise en place des collecteurs.
* Phase 2 : Construction de la station d'épuration.

La complexité de la mise en œuvre du dossier et l'importance des travaux nécessitent de faire appel à un Maître d'Ouvrage Délégué.
Par délibération en date du 17 Juin 2000, il avait été décidé de faire appel à la Société d'Economie Mixte Départementale « TERRITOIRE 38 » pour la réalisation des grands travaux sur la Commune.
Le Maire présente à l'Assemblée le texte du projet de mandat de Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation d'un réseau d'assainissement préparé par TERRITOIRE 38.
Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur les termes du contrat de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée et charge le Maire de signer avec TERRITOIRE 38 le document présenté.
Le Maire, d'autre part, rappelle à l'Assemblée la nécessité du choix du Maître d'Œuvre pour la réalisation de ce réseau d'eaux usées et d'une station d'épuration, ainsi que la mise en souterrain de lignes électriques au bord du lac.
Le Maire donne au Conseil Municipal le résultat de la Consultation qui a eu lieu le Jeudi 21 Septembre 2000 concernant les Offres pour la Maîtrise d'Œuvre des travaux d'assainissement ; 9 entreprises ont répondu. Après examen des pièces de chaque candidat, le Jury a classé les entreprises suivantes par ordre de préférence :
1- ETUDES ET PROJETS
2- SAUNIER ENVIRONNEMENT
3- CABINET MERLIN
4- CABINET ETUDES GAUDRIOT.

Le Jury propose de retenir le Cabinet ETUDES ET PROJETS et le Conseil Municipal, après délibération, décide de confirmer la proposition du Jury en choisissant ce Cabinet et charge le Maire de négocier librement le marché de Maîtrise d'Oeuvre avec ETUDES ET PROJETS.

IV)- DM 04 COMMUNE ET BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT DM 03 :

Voir documents en Mairie.

V)- SIGNATURE ACTE DE VENTE MAISON GONTARD :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que :

1) par délibération en date du 29 Juillet 2000, l'accord a été donné pour l'achat de la Maison GONTARD, cadastrée AC 698 pour le prix de 720 000 F.

2) le Crédit Local de France a octroyé un prêt de 2 500 000 F à la suite de la délibération du 19 Août 2000, pour financer les dépenses d'investissements futures et le Visa des Domaines concernant l'acquisition de la Maison GONTARD a été demandé auprès du Directeur des Services Fiscaux le 14 Août 2000.

Le Conseil Municipal, après délibération, charge le Maire de rédiger l'Acte Administratif de Vente de la Maison GONTARD, cadastrée AC 698 et de signer l'acte de vente dès que le Visa des Domaines aura été accordé.

VI)- QUESTIONS DIVERSES :

1) Achat réservoir d'eau à Boustigue :

Le Maire fait un compte-rendu de la rencontre entre les représentants du Conseil Municipal et Mr DUMAS Jean, le Samedi 26 Août 2000, pour trouver un arrangement pour l'acquisition du réservoir d'eau de Boustigue.
La régularisation concernant la distribution d'eau potable à Boustigue nécessite la possession par la Commune du réservoir construit par Mr DUMAS.
Un accord a été trouvé : la Commune pourrait se rendre propriétaire du réservoir de Boustigue pour la somme de 120 000 F, le paiement s'échelonnant sur 6 ans.
Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat du réservoir de Mr DUMAS pour le prix de 120 000 F, payable en 6 ans, les frais éventuels de géomètre pour la délimitation de la parcelle concernée et les frais d'acte notarié étant pris en charge dans leur totalité par Mr DUMAS Jean.

2) Transfert casernement des Pompiers :

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la circulaire du Service Départemental d'Incendie et de Secours du 11 Septembre 2000 concernant le transfert au Département des infrastructures des Centres de Secours des Pompiers, prévu par la loi du 03 Mai 1996, avec le mobilier, la bureautique et la téléphonie.
Ce transfert doit se faire au 1er Janvier 2001, mais les modalités ne sont pas encore définies précisément. Il peut avoir lieu soit en pleine propriété, soit sous forme d'une mise à disposition gratuite, formule envisagée actuellement par le Conseil d'Administration de la SDIS.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable au transfert des casernements en pleine propriété, ce qui éviterait à la Commune de régler les dépenses de fonctionnement avec la complication engendrée par le remboursement des frais de

fonctionnement dont la Commune aurait fait l'avance et charge le Maire de transmettre cette délibération au Conseil d'Administration du SDIS.

3) Facture électricité Base Nautique du Lac du Sautet :

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la réclamation des gérants de la Base Nautique à propos de la facture d'électricité du 16/08/00. Cette facture, en effet, comprend la dépense d'électricité relative à l'éclairage public des abords du Centre Nautique car il n'y a, pour l'instant, qu'un seul compteur.
Après délibération, le Conseil Municipal demande que soit posé le plus vite possible un compteur pour l'éclairage public aux abords du Centre Nautique, donne son accord au remboursement des frais d'éclairage public, la dépense étant estimée à 1900 F, le remboursement donnant lieu au versement d'une subvention de 1900 F au Centre Nautique du Sautet .

4) Autres points évoqués :

* Lettre de Mme Nicole GALVAIN souhaitant plus d'éclairage au bas de la Rue Pertuisière : la pose d'un réverbère sera étudiée.
* Demande de la Société de Chasse pour récupérer le bâtiment de l'Isba, destiné à être rasé : accord du Conseil Municipal pour la pose chez un particulier avec obligation de faire une demande de PC simplifiée auprès de la Mairie.
* Lettre d'un riverain de la Rue St Eloi pour règlementer le stationnement : avis favorable avec choix du panneau à définir.
* Demande de Mr PORCERO pour le goudronnage d'une impasse : travaux à programmer avec la réhabilitation de la maison mitoyenne qui est envisagée dans le cadre de la restauration de bâtiments dans le Centre-Bourg.

****

21 OCTOBRE 2000

PRESENTS : MM. CARDIN, ROUX, FRANCOU-CARRON, GARAUD, REYNIER, GONSOLIN, PASDRMADJIAN, PELLISSIER.
ABSENTS : MM. CALVAT, DUMENIL, BOULANGER, CORBY.
REPRESENTEE : Mme CROCHON.
Secrétaire de Séance : M. GARAUD.

Ordre du Jour :
I)- Honoraires architecte travaux préau Ecole et études topographiques Lac.
II)- Communauté de Communes.
III)- Dotation de Solidarité.
IV)- Paiement contingent Aide Sociale 1999.
V)- Achat terrain CHAIX Louis.
VI)- Régularisation achat terrain DAURON.
VII)- Projet informatique nouvelle Bibliothèque.
VIII)- Réseau de Villes.
IX)- Maîtrise d'Ouvrage travaux bâtiments communaux.
X)- Questions diverses.

~~~~~~~~~~~~~~~~

I)- HONORAIRES ARCHITECTE PREAU ECOLE ET ETUDES TOPOGRAPHIQUES LAC :

1)- Honoraires architecte travaux préau Ecole :
Le Maire fait part au Conseil Municipal que, pour pouvoir régler les honoraires de Mr. MARCHAND, Architecte, il est nécessaire à l'Assemblée de se prononcer sur les termes de la convention pour le suivi du chantier de rénovation du préau de l'Ecole.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur la convention proposée par Mr MARCHAND pour la direction des travaux de rénovation du préau de l'Ecole et charge le Maire de signer cette convention prévoyant un montant d'honoraires de 15 000 F HT.

2)- Honoraires relevés topographiques Cabinet AGATE, MM BOISSONAT et GRANGEON :
Le Maire informe le Conseil Municipal des propositions financières pour la réalisation de deux relevés topographiques au bord du Lac en vue de l'étude détaillée du tracé du futur réseau d'assainissement.
La première proposition concerne un relevé du Centre Nautique jusqu'à la route du Sautet et le deuxième devis la portion du Centre Nautique au Ruisseau de Lara, à l'entrée du Village de Vacances.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur les deux propositions présentées, respectivement pour un montant de 27 500 F HT (32 890 F TTC) et 16 500 F HT (19 734 F TTC) et charge le Maire de signer avec le Cabinet AGATE, Géomètres Experts, ces deux propositions qui seront intégrées dans le projet global d'assainissement de toute la Commune.

II)- COMMUNAUTE DE COMMUNES :

1) Le Maire expose à l'Assemblée que Mr le Préfet a invité celle-ci à se prononcer sur l'adhésion de la Commune à la Communauté de Communes du Pays de CORPS, qui se substituera au SIVOM de CORPS.
Lecture est faite du projet de statuts annexé à la présente délibération.
~~~~~~~~~~~~~~~~

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les statuts de la Communauté de Communes du Pays de CORPS et décide d'adhérer à cette Communauté.

2) Nomination des délégués à la Communauté de Communes du Pays de CORPS :
Le Maire invite le Conseil Municipal à désigner les délégués titulaires et suppléants de la Commune au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de CORPS.
Il rappelle qu'en vertu des statuts, la Commune dispose de trois sièges de titulaires et de trois sièges de suppléants.
Il est procédé au vote dont les résultats sont les suivants :
* Titulaires : Mme FRANCOU-CARRON, MM. REYNIER et GARAUD
* Suppléants : Mme ROUX
MM. CARDIN et GONSOLIN.

III)- DOTATION DE SOLIDARITE :
Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la décision d'attribution par le Conseil Général de la dotation de solidarité d'un montant de 66 500 F, réservée aux Communes de moins de 500 habitants.
Pour l'attribution de cette subvention, le Conseil Municipal doit en préciser son affectation future.
Après délibération, le Conseil Municipal décide d'utiliser cette subvention pour le financement partiel des travaux de rénovation des bâtiments communaux dont le montant total est actuellement évalué à 2 150 000 F TTC.

IV)- PAIEMENT CONTINGENT AIDE SOCIALE 1999 :
La Loi du 27 Juillet 1999 portant création de la couverture sociale universelle a supprimé, à compter du 01/01/2000, la participation des Communes aux dépenses d'aide sociale légale obligatoire.
La participation que versait l'ensemble des Collectivités au Département est remplacée par la création d'un concours particulier de la DGF bénéficiaire d'une diminution de la Dotation Forfaitaire que percevaient les Communes à partir de l'année 2000.
Les Communes payaient le contingent d'aide sociale avec une année de décalage : elles ont versé en 1999 leur contribution au titre de l'année 1998.
Pour éviter de pénaliser les Communes, le Conseil Général a décidé l'étalement du paiement du contingent d'aide sociale 1999 sur 10 ans de 2001 à 2010.
Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur le paiement du contingent d'aide sociale 1999 selon la Convention présentée par le Conseil Général.

V)- ACHAT TERRAIN CHAIX LOUIS N° D233 :
Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération du 17 Juin 2000, il avait été décidé, dans le cadre de l'aménagement du parking près de la Base Nautique, l'acquisition de la parcelle D233 au prix de 10 000 F tout compris.
Maître MATHIEU a préparé l'acte de vente dont le texte est soumis à l'approbation de l'Assemblée.
Le Conseil Municipal, après délibération, donne son accord sur les termes de l'acte de vente présenté et charge le Maire de signer au plus tôt cet acte en l'étude de Maître MATHIEU.

VI)- REGULARISATION ACHAT TERRAIN DAURON :
Par délibération en date du 16 Octobre 1999, il avait été décidé de régulariser la décision d'achat en date du 20/10/90 pour une portion de terrain situé au lieu-dit « Les Baumets » ; cet achat avait été nécessaire à l'élargissement de la route du Lac.
Des projets futurs d'élargissement de cette route nécessiteront plusieurs acquisitions foncières avec établissement de documents d'arpentage et, à ce moment-là, la rectification cadastrale du terrain D200 sera effectuée.
Mme DAURON, compte-tenu de l'ancienneté de l'opération, souhaiterait un règlement financier rapide pouvant prendre la forme de remise de redevances annuelles.
Le Conseil Municipal, après délibération, donne son accord pour le règlement de la somme de 937,50 F par diminution de la redevance des Ordures Ménagères à partir de l'année 2000 et les années suivantes jusqu'à liquidation totale de la somme.

VII)- PROJET INFORMATIQUE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE :
Le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre du projet de rénovation de la Bibliothèque, une organisation nouvelle du service de prêt des livres sera mise en place et qu'un équipement informatique sera nécessaire.
Plusieurs options sont possibles : équipement d'un poste d'administrateur, de postes d'utilisateurs avec utilisations de logiciels spécialisés.
Après délibération, le Conseil Municipal :
* donne son accord pour l'acquisition d'un équipement informatique pour la Bibliothèque comprenant un poste d'administrateur complet avec fourniture d'un logiciel ATALANTE, divers matériels annexes, une journée de formation, le tout pour un montant de l'ordre de 40 000 F.
* charge le Maire d'obtenir un devis récapitulatif auprès de

l'Entreprise ALPESNET, de prévoir les crédits nécessaires au Budget par décision modificative à voter dès la prochaine réunion de l'Assemblée et de solliciter auprès du Conseil Général le versement d'une subvention dans le cadre de l'aide aux Communes pour l'équipement mobilier de leur Bibliothèque.

VIII)- RESEAU DE VILLES :

Le Maire fait un compte-rendu de la réunion du 29/06/2000 au sujet de la création d'un réseau de villes de plusieurs agglomérations du Sud des Alpes sur l'initiative de la Mairie de GAP.

Les Communes concernées sont GAP, BRIANÇON, BARCELONNETTE, CORPS, EMBRUN, L'ARGENTIERE, ST BONNET, CHORGES, VEYNES.

Ces Communes se fixeraient quatre axes d'actions et d'objectifs :

* Tourisme
* Environnement
* Schéma Hospitalier
* Développement Economique

La participation financière demandée serait de 1,60 F par habitant (soit 736 F pour CORPS).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour que la Commune fasse partie du Réseau de Villes présenté et charge le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la création et à la gestion de ce réseau et de solliciter la DATAR au niveau de l'aide extérieure qu'elle pourrait apporter à la faisabilité d'un tel réseau.

IX)- MAÎTRISE D'OUVRAGE TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Par délibération en date du 17 Juin 2000, le Conseil Municipal a décidé, compte tenu du peu de moyens techniques et administratifs dont dispose la Commune, de faire appel à la Société d'Economie Mixte « TERRITOIRE 38 » pour la réalisation de travaux sur les bâtiments communaux.

TERRITOIRE 38 présente le texte du Mandat de Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation d'une Bibliothèque, d'une Salle du Conseil Municipal et d'une Salle d'Exposition.

Le coût de l'opération est de l'ordre de 2 150 000 F TTC, pour un montant de travaux estimé à 1 740 000 F TTC, dont une partie est couverte par les subventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour déléguer la Maîtrise d'Ouvrage à TERRITOIRE 38 pour la réalisation de la Bibliothèque, de la Salle du Conseil et de la Salle d'Exposition au prix forfaitaire de 72 000 F HT (soit 86 112 F TTC) et charge le Maire de signer le texte de la Convention de Mandat présenté.

X)- QUESTIONS DIVERSES :

1) Remplacement toboggan Jardin de Ville :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de remplacer le toboggan mis à disposition des familles au Jardin de Ville, car son état de vétusté pourrait le rendre dangereux pour les enfants.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition d'un toboggan auprès de l'Entreprise DECLIC pour un montant de 10 750 F HT (12 857 F TTC) et charge le Maire de préparer une décision modificative pour l'inscription de cette dépense au BP 2000, décision modificative à soumettre à l'Assemblée lors de la prochaine réunion.

2) Achat matériel pour cantine :

Le Maire expose à l'Assemblée les modalités de fonctionnement du service des repas des élèves à la cantine de la Maison de Retraite : les enfants partent de l'Ecole à 11h45 et reviennent à 12h45 pour reprendre la classe à 13h00 ; les personnes âgées ont leur repas à la suite des enfants.

En accord avec le Directeur de la Maison de Retraite, il a été évoqué la possibilité de ne faire qu'un seul service, les enfants et les personnes âgées mangeant à la même heure afin de simplifier le service de la cuisine et permettre à tous de manger sans contraintes.

Il faudrait pour cela disposer de tables et chaises supplémentaires que la MAPAD ne possède pas actuellement.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de chaises et tables pour un coût de 36 000 F TTC et charge le Maire de préparer une décision modificative pour l'inscription de cette somme au BP 2000 à soumettre à l'Assemblée à la prochaine réunion et de rechercher l'obtention de subventions pour l'achat de ce matériel.

3) Autres sujets abordés :

* Lettre de Mr le Directeur de la MAPAD pour un aménagement de l'accès à la Maison de Retraite côté parking Rue de la Côte : le matériel commandé devrait être mis en place rapidement.

* Demande de Mr GOINEAU pour le débroussaillage d'un terrain voisin : la réclamation sera transmise au propriétaire concerné.

* Demande de remise des sommes dues par LVT : la délibération du 07 Mai est confirmée : une lettre de réponse indiquera les sommes restant à régler.

****

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les travaux de rénovation de la Bibliothèque Municipale vont commencer : une nouvelle bibliothèque multimédia à la place de l'actuelle salle polyvalente, moderne, accueillante et plus spacieuse, une Mairie rénovée avec une grande salle de mariage qui fera office de salle polyvalente. ***Un grand projet pour la Commune.***

INFORMATISATION

Les écoles ont cette année bénéficié de l'installation de 5 ordinateurs.

CENTRE DE TELETRAVAIL

L'installation d'un centre de télétravail à Corps est imminente. Des emplois devraient être créés pour du personnel travaillant sur Internet. Les premières séances de formation des futurs embauchés sont en cours.

CORPS SUR INTERNET

www.drac-obiou.com
www.sud-dauphine.com
www.route-napoléon.com

LAC DU SAUTET

La première tranche des travaux de mise en valeur des berges du Lac initiée par le SIVOM a été inaugurée dans l'été. La nouvelle Base Nautique avec buvette, ponton, centre de secours, éclairage, douches a accueilli ses premiers visiteurs. La deuxième tranche (camping, Isba) est prévue en 2001. Des travaux d'assainissement auront lieu, ainsi que l'aménagement d'une promenade autour du Lac... ***Le renouveau de l'outil touristique à Corps.***

VIA FERRATA

La Via Ferrata du Barrage du Sautet est pratiquement terminée. Rappelons qu'elle a été imaginée et dessinée par Stéphane Laurenceau, emploi-jeune à Corps. Dans les gorges du Drac, il faudra avoir le cœur bien accroché pour affronter les parois que domine le Pont du Sautet.

EGLISE DE CORPS

La façade de l'église a été refaite. Après les peintures intérieures (en collaboration avec la Paroisse) et l'éclairage, l'Eglise a presque entièrement fait peau neuve. Il reste le toît, dont la réhabilitation aura lieu dès que possible, et les vitraux dont la fabrication est en cours.

ANCIENNE MAISON DE RETRAITE

Après le réaménagement de la Rue des Fossés l'année dernière, Corps continue à s'embellir avec l'aménagement des jardins de l'ancienne Maison de Retraite. Pour le bâtiment en lui-même, différentes possibilités sont en cours d'étude. La décision devrait être prise rapidement.

DECHETTERIE

La nouvelle déchetterie fonctionne. Elle est ouverte deux fois par semaine : les mardis (13h30/16h) et samedis (9h/12h). Parallèlement, l'ancienne décharge, conformément aux directives sanitaires, a été nettoyée.

CORPS DANS LES HAUTES-ALPES ?

A la demande du Maire de GAP, Corps a accepté de faire partie du réseau des villes Hautes-Alpines. Le but est de développer les relations entre les « grandes » agglomérations (Briançon, Gap...) dans tous les domaines. Pour autant, Corps reste bien implanté dans le Sud-Isère, notamment par l'impulsion que la ville veut donner à la création d'une Communauté de Communes qui renforcera le pouvoir de notre Canton.

VILLAGE DU LIVRE

La Foire aux Livres a été un grand succès malgré le temps maussade, et a pris un nouveau tournant avec la création du Prix OBIOU et le grand vide-grenier très apprécié de tous. L'année prochaine, la Foire sera encore plus importante. Corps sera bientôt un vrai village du livre, avec la première implantation cette année d'un libraire dans notre village. Espérons que ce ne soit qu'un début !

FESTIVITES

Cette année encore, de nombreuses festivités ont eu lieu à Corps. Il faut remercier l'ensemble des associations dont le dynamisme est remarquable. Parmi les nouveautés, le festival « Montagne au Corps » est maintenant un événement quasi incontournable, souhaitons lui une aussi belle carrière que les Nuits Musicales. Après le prologue pionnier de 1999, le Raid Souloise (VTT, Via Ferrata, Canoë, Course d'Orientation, Course à Pied) a été créé en collaboration avec le Kuklos, l'ADT, l'Office de Tourisme du Dévoluy. Il deviendra un événement sportif majeur pour toute la région.

ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'ADT, association jeune et dynamique, travaille en étroite collaboration avec la Mairie, grâce à trois emplois-jeunes. Le « gang des Valérie » a prouvé son efficacité lors de tous les grands rendez-vous du village. Elles sont maintenant incontournables dans toutes les manifestations culturelles et sportives, et plus largement pour tout ce qui concerne le Tourisme à Corps. Rappelez-vous du grand feu d'artifices du 31 Décembre !

L'ensemble du Conseil Municipal travaille pour le renouveau de Corps et, grâce à une politique financière saine,il a des projets ambitieux. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées !

MAIRIE DE CORPS

Recensement Agricole

LE RECENSEMENT AGRICOLE 2000 EST ARRIVÉ...

Vous avez sans doute vu les affiches annonçant le recensement agricole 2000. Et vous allez bientôt recevoir un courrier du service statistique de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, vous prévenant de la visite des enquêtrices et enquêteurs chargés de recueillir les informations concernant chaque exploitation agricole.
Merci de leur faire bon accueil dans notre commune et de les aider dans cette tâche qu'ils accompliront du 1er octobre 2000 au 31 janvier 2001 (28 février pour les départements viticoles).

> Pourquoi le recensement agricole ?

Certains d'entre nous s'interrogeront peut-être sur les raisons de ce recensement. Il s'impose tout d'abord parce que tous ceux qui sont concernés par l'activité agricole : exploitants, organisations professionnelles, associations de défense des consommateurs, élus locaux et nationaux, collectivités locales, services administratifs, pouvoir politique, etc., ont besoin de disposer d'une vision globale de notre agriculture pour analyser la situation présente et prendre les bonnes décisions pour préparer l'avenir.

Le recensement agricole permettra ainsi aux pouvoirs publics d'évaluer l'impact des décisions prises et de préparer celles à venir : politique agricole commune, pour l'Union européenne ; loi d'orientation agricole, pour le gouvernement ; gestion de l'espace et aménagement du territoire, pour les régions, les départements et les communes.
Enfin, il répond aux obligations internationales de la France qui, pour conduire sa politique agricole et engager des négociations avec ses partenaires, doit disposer des données les plus exactes et les plus actuelles sur sa situation agricole, comparables à celles de ses voisins européens.

> Un questionnaire novateur

Ceux qui avaient été enquêtés en 1988, en 1979 ou plus tôt se souviennent peut-être de la visite des enquêteurs et de leur questionnaire. La méthode est toujours la même. Ces enquêteurs, recrutés parmi la population locale, déjà familiarisés avec les questions agricoles, ont reçu une formation auprès des services départementaux de statistique agricole.
Ils « opèrent » de la même façon que lors des derniers recensements, et la séance des questions-réponses ne devrait pas durer plus d'une heure à une heure et demie.

Le questionnaire, en revanche, a été rénové, afin de prendre en compte les préoccupations actuelles. Certaines parties traditionnelles ont été réduites au profit de questions portant sur les « pratiques culturales raisonnées », pour mieux préserver l'environnement, les « signes de qualité », comme les labels et les appellations d'origine, les contrats territoriaux d'exploitation, le gel des terres, les primes et les droits à produire,... Un questionnaire complémentaire a été mis au point pour la viticulture.

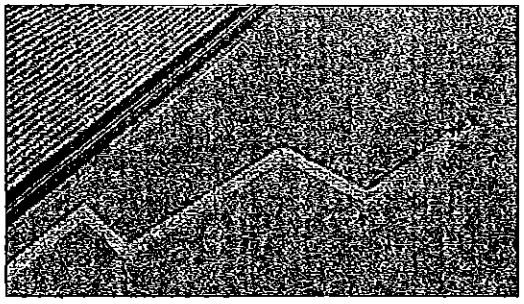

> Qui est concerné ?

Le recensement agricole concerne toutes les exploitations agricoles, même les plus petites : des seuils très bas ont été retenus (6 chèvres, 10 ruches, une vache, etc.) pour parvenir à une description très fine des différentes façons dont les Français, aujourd'hui, pratiquent toutes les formes d'agriculture et d'élevage.

> Un questionnaire confidentiel

Les questionnaires issus de ce recensement aboutiront exclusivement dans les services statistiques départementaux du Ministère de l'agriculture et de la pêche, qui sont tenus à la plus absolue confidentialité, conformément à la loi du 7 juin 1951.
Comme vous le constaterez, ils ne comportent aucune question sur la valeur des résultats financiers ni sur les revenus des agriculteurs. Vos réponses ne serviront qu'à des traitements statistiques portant sur des ensembles de données, à l'exclusion de tout traitement individuel. Les résultats publiés concerneront toujours un nombre suffisant d'exploitations pour interdire toute identification individuelle.

Quand et comment seront diffusés les premiers résultats ?

- À partir du printemps 2001, des résultats provisoires seront publiés par département, au fur et à mesure de la fin des enquêtes, sous la forme de publications de quatre pages. Quelques données communales seront accessibles sur Internet.
- Les résultats définitifs, du niveau national au niveau communal, seront disponibles à partir de l'été 2001, sur de nombreux supports d'information (cédéroms, Internet, publications papier, tableaux édités à la demande, etc

Où s'informer sur le recensement agricole ?

- Pour les questions d'ordre général, deux services d'information sont mis à la disposition des exploitants agricoles :

N° Azur : 0 810 2000 00 (prix d'appel local), du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr/ra2000

- Pour les questions directement liées à la collecte des informations dans un département, il convient de contacter le service statistique de la DDAF.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MUSEE DAUPHINOIS Grenoble

II
ESSAI DE CHRONOLOGIE ET DE RESTITUTION

A. – Un état roman?

L'église de Corps, telle qu'elle se présente aujourd'hui, est pour sa plus grande part le produit des travaux de transformation radicale opérés par l'architecte diocésain, Alfred Berruyer, au milieu du XIXe siècle. Elle se donne pour un édifice néo-roman, à trois nefs, terminé à l'est par un chevet à trois absides. Ce chevet, entièrement repris et décoré par Berruyer, n'est pas cependant une création *ex nihilo*.

Les premiers travaux entrepris par l'architecte diocésain à Corps ont consisté en la construction d'un nouveau clocher au nord du chœur. Les plans et dessins accompagnant son devis pour le clocher[10], datés du 25 novembre 1855, proposent un état du chevet sensiblement identique à l'actuel (**Pl. II**). L'abside principale et l'absidiole sud y montrent exactement le même tracé qu'aujourd'hui; l'absidiole nord avait, semble-t-il, disparu, puisque le projet de l'architecte consistait à en créer une, en ménageant dans l'épaisseur du mur en hémicycle l'escalier d'accès au nouveau clocher[11]. Pour le reste, Berruyer s'est contenté de surélever l'abside principale, de modifier les ouvertures et de surcharger les parois intérieures d'un décor postiche. Dans son gros œuvre ce chevet est donc plus ancien. Comme il paraîtrait peu vraisemblable qu'un chevet néo-roman ait été ajouté à l'église de Corps avant le milieu du XIXe siècle, il y a quelques bonnes raisons de penser que cette partie de l'église puisse remonter au XIIe siècle. A cette époque, cette forme de chevet est des plus répandues et on la retrouve dans la région, en Isère, dans la Drôme et dans les Alpes du sud[12], associée à des édifices parfois à triple nef, le plus souvent à nef unique. C'est cette dernière solution qui, dans le cas de Corps, nous paraît la plus vraisemblable, puisqu'elle est avérée pour la fin du Moyen Age.

Sur ce qu'aurait pu être le clocher associé à ce premier état hypothétique, quelques suggestions peuvent être avancées, lecture faite de certains documents du siècle dernier. S'il faut en croire la transcription qu'en a donnée l'abbé Meyer, le registre des délibérations du Conseil municipal de Corps, pour l'année 1845, signale que le clocher de l'église, primitivement placé au chevet, a été détruit au

[10] Archives Départementa les de l'Isère (dorénavant ADI), 2 O 129/5
[11] Cet aménagement a bel et bien été réalisé – il subsiste encore – selon les plans de 1855.
[12] Par exemple, à Artas, Montseveroux, Marnans, Chevrières, Domène, Mayres-Savel, pour l'isère; Anneyron, Gigors, Montbrison-sur-Lez, Saillans, pour la Drôme; Embrun (Htes-Alpes), Sisteron et Senez (Alpes de Hte-Provence).

cours des guerres de Religion et remplacé par un clocher arcade établi au sommet du pignon de façade. A supposer que cette tradition soit fondée, le clocher détruit au XVIe siècle pourrait donc avoir appartenu à l'état roman supposé, ou à une transformation de celui-ci. Sa localisation approximative "au chevet" laisse ouvertes trois possibilités d'emplacement: au-dessus de la travée de chœur ou surmontant l'une ou l'autre des chapelles latérales. En faveur d'un emplacement identique à celui du clocher actuel, on peut invoquer l'absence d'absidiole du côté nord, à l'époque où intervint Berruyer: altération de l'état primitif pour conforter l'assiette du clocher? En faveur d'une localisation symétrique au sud, signalons la présence d'une petite fenêtre carrée (**Fig. 1**) dans la paroi ouest de l'ancien bras de transept, au-dessus du toit actuel du bas-côté. Rien de décisif, en tout cas, qui permette aujourd'hui de trancher.

B. – La période gothique

Identifiée exclusivement par l'examen de la façade, la phase de transformation de la fin du Moyen Age se traduit par un ensemble de caractères dont l'observation permet d'affiner la représentation que l'on peut se faire de l'ancien édifice, plus particulièrement de sa nef (**Pl. IV**).

Les extrémités nord et sud de cette façade étaient renforcées chacune par deux contreforts: l'un, perpendiculaire à celle-ci, l'autre dans son prolongement. Les contreforts perpendiculaires sont ceux dont les arrachements ont été reconnus. L'existence des autres se déduit de la présence d'un pan de maçonnerie, qui en est un vestige, englobé dans le demi-pignon sud mais solidaire de la partie centrale de la façade.

La nef que fermait cette façade, à la fin du Moyen Age[13], n'était vraisemblablement pas voûtée: pour autant que l'on s'y fie, l'examen – dans de mauvaises conditions – du sommet du pignon, sur sa face interne, au-dessus et de part et d'autre de la fenêtre sommitale, ne nous a montré aucune trace probante de l'application d'une voûte, mais paraît garder, au contraire, des vestiges des rampants primitifs, dont la hauteur exclue la possibilité d'un voûtement. La portée des chevrons de la toiture – 5m entre sablière et faîtière – suppose, de chaque côté, une panne intermédiaire, laquelle à son tour exige, pour une longueur de nef de 24m, quelque quatre ou cinq fermes. Dans l'hypothèse d'un tel système de couverture, il est impossible de fonder, en toute certitude, la restitution de contreforts épaulant les murs goutterots, non plus qu'un mode de couvrement intérieur (charpente apparente, lambris en berceau?). Toutes les autres observations que nous avons pu conduire, portant sur la nef, n'apportent de renseignements que pour la période moderne.

[13] Peut-être, en partie ou en totalité encore, celle de la période romane.

C. – Les transformations de l'Epoque moderne

Aujourd'hui disparu, le clocher arcade, bâti au lendemain des guerres de Religion, s'est maintenu jusqu'au temps de Berruyer qui le décrit composé de trois arcades sur deux niveaux et dans un état de complet délabrement[14]. Modeste construction, sans doute, il a pendant plus de deux siècles fortement marqué la silhouette de l'église.

Parmi les traces lisibles laissées par les interventions de l'Epoque moderne, l'une se présente comme une altération de la façade gothique. C'est la reprise de tout l'angle sud, au-dessus du contrefort, et d'une partie du rampant du pignon. Pour autant que l'on en puisse juger, cette reprise paraît concerner également tout le mur goutterot en retour, dans lequel d'anciennes fenêtres (aujourd'hui obturées) se lisent assez aisément. Les dimensions de ces fenêtres et la forme de leurs encadrements signalent à coup sûr la période moderne (XVIIe siècle?).

A la différence de ce que l'on observe du côté nord, où le contrefort perpendiculaire à la façade est légèrement décalé vers l'intérieur par rapport à l'angle, l'angle sud reconstruit s'aligne parfaitement sur le flanc externe du contrefort. Il faut donc choisir entre plusieurs hypothèses: ou bien la dissymétrie existait déjà dans la façade gothique, ou bien tout le mur goutterot sud a été bâti en retrait de 0,40m par rapport à l'ancien, ou bien seulement sa partie supérieure dans laquelle s'ouvrent les fenêtres. Pour pouvoir trancher, il faudrait que soient levés des plans et coupes beaucoup plus précis que ceux de Berruyer, très inexacts dans les dimensions comme dans les proportions et qui mêlent, comme à plaisir, état des lieux et projets.

Sans que l'on puisse affirmer leur simultanéité, c'est sensiblement à la même époque que réfection du mur sud de la nef et construction du bas-côté nord ont pris place. Le terme de bas-côté est utilisé ici par commodité, car rien ne prouve qu'il ne se soit pas agi, au départ, d'une chapelle latérale, dont les dimensions ne sauraient être précisées puisque seul le mur de façade a pu en être étudié. La mise en place de ce mur de façade s'est faite – si l'on admet notre restitution de l'état précédent – au détriment du contrefort latéral. Aucune certitude n'existe que le volume de cette annexe latérale se soit, dès l'origine, prolongé jusqu'à la chapelle nord du chevet. L'amortissement presque horizontal du mur de façade, tel qu'invite à le restituer l'examen de l'appareil, pourrait plaider pour une couverture à deux pans, transversale à celle de la nef et impliquant une dimension dans le sens est-ouest n'excédant pas la longueur de deux des actuelles travées (**Pl. V**). Quelles liaisons ont pu primitivement exister entre cette chapelle et la nef est

[14] Rapports de l'architecte diocésain du 8 août 1856 et du 1er mai 1857; ADI 2 O 129/5

impossible à déterminer. Mais il nous paraît certain que le système d'arcades, tel que le révèlent les plans de Berruyer, a été mis en place postérieurement (cf. *infra*).

C'est sensiblement plus tard, au cours du XVIIe ou du XVIIIe siècle, qu'a été ajouté au sud un second volume latéral, dont seul le demi-pignon, ici encore, est dans l'état actuel nettement lisible (**Pl. VI**). Sa maçonnerie jusqu'en haut ne présente aucune trace de reprise. La question est donc de savoir si à l'époque où il fut construit il a fixé la hauteur de la toiture, condamnant ainsi les fenêtres de la nef centrale ou s'il a été conçu pour être découvert, comme c'est d'ailleurs le cas aujourd'hui (**Fig. 1 et 3**). Nous somme plutôt tentés de retenir la seconde hypothèse: au cours de l'Epoque moderne et du XIXe siècle, on n'a cessé d'œuvrer pour améliorer l'éclairement de l'église et obstruer les fenêtres sud revenait à priver l'église d'une de ses principales sources de lumière. On ne voit pas, d'autre part, ce que pourraient être ces "trois grandes croisées vers le midi", signalées[15] en 1845 comme ayant été endommagées, sinon les fenêtres hautes de la nef: le plan de l'église dressé en 1855 par Berruyer montre en effet que contre le bas côté sud, à l'exception de ses deux premières travées, venaient s'appliquer des constructions interdisant toute ouverture de fenêtre. En fait, le demi-pignon découvert, du côté sud, a été haussé par souci esthétique, pour venir s'amortir au niveau du cordon mouluré de la façade.

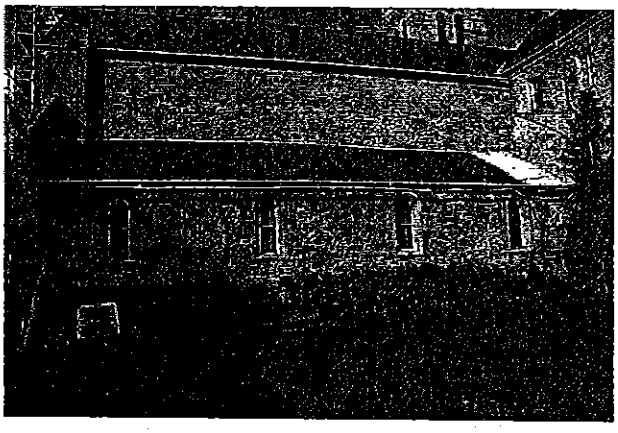

Fig. 3 – Elévation sud de la nef

Des indices très nets montrent que le mur prolongeant la façade au nord, plus ancien, a été relevé en demi-pignon, probablement à la même époque, pour créer une symétrie. Il est possible que ce soit alors – mais ce peut être plus tard encore – que l'on supprima les deux contreforts en saillie sur la façade.

Le volume latéral sud a certainement été conçu dès l'origine comme un véritable bas-côté. Pour autant que permette d'en juger l'état de son mur goutterot, dont l'enduit très dégradé laisse à découvert presque toute la maçonnerie, il s'agit d'une construction homogène sur toute sa longueur. La porte latérale ménagée dès le départ dans la première travée et aujourd'hui détruite – elle figure sur le plan de Berruyer, daté de 1858 – réapparaît. Amortie en arc plein-cintre et dépourvue de

[15] Lettre de M. Melin, curé de Corps, au préfet, du 28 mai 1845: "[...]*trois grandes croisées vers le midi, un œil-de-bœuf d'une très grande dimension vers le couchant* (l'oculus de façade) *ont été entièrement endommagés*". ADI 2 O 129/5.

MUSEE
DAUPHINOIS
Grenoble

toute ornementation, elle ne contredit pas la datation que nous proposons du bas-côté.

On est tenté de relier la construction du bas-côté sud avec la transformation de l'annexe nord en véritable bas-côté et le premier voûtement de l'édifice. Il est sûr, en tout cas, que les voûtes de l'église en 1858, avant que ne commencent les grandes réfections de Berruyer, menaçaient ruine et que leur reconstruction par l'architecte diocésain n'a été que partielle et à l'identique des précédentes[16]. Ces voûtes, qui dans le vaisseau central occultent en partie la fenêtre haute de façade, postérieures donc à la fin du Moyen Age et antérieures au milieu du XIXe siècle, pourraient fort bien remonter au XVIIe ou XVIIIe siècle. Leur conception – berceaux plein-cintre confortés par des arcs doubleaux (ceux des bas-côtés contrebutant les poussées de celui du vaisseau central) – appartient autant aux usages de cette époque qu'à ceux de la période romane.

(Suite et Fin dans le prochain numéro)

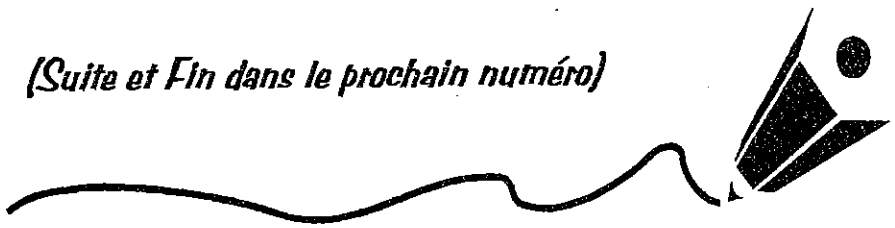

REPONSE A L'ARTICLE PARU DANS « LE PETIT CORPATUS N°162

19 44 : PERIODE DE LA RESISTANCE A CORPS

Comment en parler, même en toute bonne foi, sans tenir compte de la difficulté à évoquer des souvenirs précis qui ont marqué cette période, trouble et secrète.

Cinquante cinq ans après, tout est risque d'oublis.

Le récit paru dans ce journal contient des erreurs :
D'une part, les noms de certains défunts sont faux.
D'autre part, il s'agit de Dominique MOUNIER (et non de Dominique MOUSSIER. Voir stèle au Pont des Grès).

« Citer les noms des résistants », il y en eut à Corps comme ailleurs, est une gageure. Ils se connaissaient à l'époque, et les survivants doivent se reconnaître aujourd'hui.

Quant à leurs missions, passives ou actives, il est inutile de les commenter, ni de les attribuer à Pierre, alors qu'elles appartiennent à Paul.

Ce qui importe, c'est qu'il y a eu à Corps, des hommes et des femmes, qui ont fait leur devoir lorsqu'on avait besoin d'eux.

A cette époque personne ne mettait sa vie en jeu pour la gloire, mais pour retrouver LA LIBERTE.

ANDRE FRANCOU

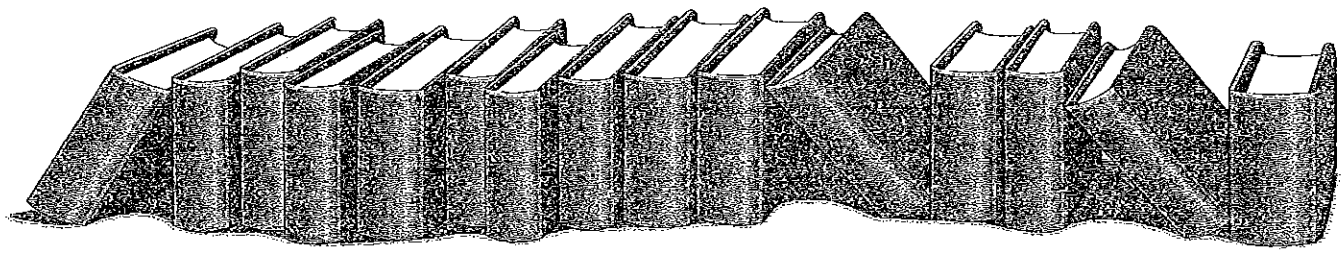

Séduits par le projet de Village du Livre, nous nous sommes installés à CORPS, non sans l'aide du Dr Cardin et de Daniel Gontard.

Ce projet ambitieux, à l'heure où l'écran a tendance à remplacer le livre en papier, montre qu'il est une tradition implantée au plus profond de notre être et que nul ne pourra faire disparaître. Et tant mieux ! Tout livre est magique par le contenu qu'il véhicule. Tourner les pages est une invitation à la découverte, à la perception de nouvelles sensations. L'écran a, bien entendu, sa place dans notre société et, en tant qu'auteurs et éditeurs, nous ne pouvons que constater qu'il nous est devenu indispensable de par sa facilité d'emploi quant aux corrections des manuscrits ou à leur mise en page. Par contre, rien ne pourra remplacer – et encore moins l'Ibook, le fameux livre numérique – le toucher de la couverture ou du papier employé et l'odeur de l'encre toute fraîche lorsqu'un livre vient de paraître. La parution d'un livre restera toujours un événement, une joie profonde tant pour l'éditeur que pour l'auteur.

Donc, nous sommes installés à CORPS pour faire vivre, à notre échelle, le livre à la fois comme auteurs et comme éditeurs.

Auteurs pour nous-mêmes et pour d'autres maisons d'édition en fonction des projets qui nous sont soumis.

Editeurs pour permettre à certains auteurs de voir leur rêve concrétisé. Un manuscrit non publié laisse à l'auteur une sensation d'inachevé, d'un travail non mené à terme. Bien sûr, tous les manuscrits ne peuvent être publiés en l'état. Bien souvent il faut les relire, les corriger et même parfois les réécrire. C'est un travail long et fastidieux, mais passage obligé pour l'auteur qui veut être reconnu.

Aussi, si vous avez des manuscrits, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons très heureux de vous rencontrer.

Nous recherchons en priorité des textes régionaux, des documents, des photos et des romans sur le terroir.

Enfin, nous souhaitons que CORPS, comme tous les Villages du Livre, devienne au fil du temps un lieu de rencontre privilégié pour tous les amoureux, et ils sont encore fort nombreux, du livre et de la lecture.

Chantal et Lionel CLERGEAUD.

Association des Parents d'Elèves
Mairie de Corps
38970 CORPS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 15/09/2000

Présentes : Mesdames BOIS-FARINAUD, ANGER, MASSE, GARCIA-BOULANGER

Bureau : Mesdames MAGNAN, DURAFFOURG, PORCERO, BOURRIER
Monsieur ROCHE

Excusés : Madame ACHIM
Monsieur MARSEILLE

I – BILAN 1999/2000

Recettes 4058,00 FF

Subventions 3208 FF

Beaufin	200 FF
Monestier d'Ambel	708 FF
Pellafol	800 FF
Côtes de Corps	500 FF
Quet	200 FF
St Pierre	300 FF
Ambel	500 FF

Corps **Tous les transports en car mis gracieusement à notre disposition**

Dons particuliers 850 FF

Dépenses 29 831,10 FF

Cadeaux de Noël	2 132,60
Ski	6 571,00
Musique	2 000,00
Péniche	10 000,00
Assurance	886,00
Cadeaux CM2	264,00
Musique 98/99	3 220,00
Piscine 98	4 757,50

Cette année, l'Association a financé en totalité les sorties de Ski, le Cinéma, la Musique.
Elle a participé également, dans une part non négligeable, à la classe de découverte en Péniche.

II – ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Présidente	: Claudine PORCERO
Vice- Président	: Christian ROCHE
Trésorière	: Colette MAGNAN
Suppléante	: Nathalie BOURRIER
Secrétaire	: Nathalie GARCIA-BOULANGER
Suppléantes	: Florence BOIS-FARINAUD
	Maryvonne DURAFFOURG

III – FESTIVITES

LOTO => 22 octobre 2000 à 14 Heures
LOTO => Courant Mars 2001 – Soirée

KERMESSE => 14 juin 2001

IV – PROPOSITIONS

Au cours de la réunion, certains parents ont émis le souhait que les enfants puissent participer à certaines activités extra-scolaires :

- Voile
- Promenade à dos d'Anes
- Sorties au Musée de Grenoble, au Villages des Crocodiles, à Peaugres

Pour cette année, nous prévoyons de financer à nouveau la Musique et les sorties de Ski.

V – REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les commerçants qui nous ont aimablement aidé à l'occasion des différents lotos et de la Kermesse.

Nous remercions également tous les parents qui nous ont aidé bénévolement à ces occasions.

VI – COTISATION

Afin de continuer à faire bénéficier nos enfants de ces activités, cette année, nous vous demandons de nous aider financièrement sous forme d'une cotisation annuelle :

50 francs pour un enfant
80 francs pour 2 enfants
100 francs pour 3 enfants et plus

Cette cotisation n'est pas obligatoire, mais elle est indispensable pour l'organisation des différentes activités.
Une carte de Membre vous sera alors délivrée.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Nom : ..... **Prénom :** .....

Nombre d'enfants :.....

Libeller votre règlement à l'ordre de : Association des Parents d'Elèves

MERCI

LE CLUB « JOYEUSES RENCONTRES » EN BALADE

Mercredi 27 Septembre 8H15, 23 personnes sont au rendez-vous Place Napoléon, quand arrive le car d'MNJ Voyages.

Le programme de la journée s'annonce agréable : visite de l'Abbaye de Boscodon le matin, repas à Savines et croisière sur le lac de Serre-Ponçon l'après-midi.

La route par le col Bayard, Gap, La bâtie-Neuve est rapide, nous la quittons peu après Savines.

L'Abbaye de Boscodon située dans la forêt domaniale de Boscodon (une des plus belles sapinières des Alpes du Sud mais où l'on trouve aussi beaucoup de mélèzes) à 1 150m d'altitude, est un magnifique monument du XIIème siècle. Ce fut la plus grande abbaye de la région et la principale maison de l'ordre de Chalais (monastère de Chalais au dessus de Voreppe) qui est un ordre d'ermites.

L'art chalaisien est caractérisé par une admirable harmonie de volumes et une absence de décor superflu. On ne trouve aucune statue, aucun vitrail, tout est utile et symbole.

Les figures géométriques qui composent le bâtiment : le cercle, le triangle et le carré évoquent respectivement le ciel ou Dieu, la Trinité et la Terre ou le matériel.

Les nombres expriment une qualité, des idées, des forces.

Les matériaux de construction et l'environnement de l'Abbaye renvoient aux éléments primordiaux : l'eau, l'air, la terre et le feu.

Les unités de mesure utilisées se nomment la paume, la palme, l'empan, le pied et la coudée, elles sont portées sur une « pige ». Au moyen de cet outil et de la corde à douze nœuds, le maître d'œuvre réalise le plan de l'Abbaye.

Les bâtiments de l'Abbaye, classés monuments historiques en 1974 furent rachetés en partie par l' « Association des Amis de l'Abbaye de Boscodon » qui en assure la restauration. La toiture de l'abbatiale a été refaite comme elle était à l'origine, en bardeaux de mélèze (bois fendu imputrescible). Actuellement les ouvriers travaillent à la reconstruction du clocheton roman, la pierre utilisée étant la cargneule tirée autrefois du vallon du Colombier, maintenant du torrent qui en descend : le Boscodon. Ce travail doit être terminé avant Noël, les deux cloches (l'ancienne restituée en 92 et la nouvelle fondue dans le même style) attendent dans l'église, leur installation.

Deux sœurs dominicaines et un frère missionnaire résident dans l'aile des moines ; l'été une douzaine de salariés ou bénévoles animent les visites, taillent les rosiers ou s'occupent du potager (courges, courgettes et poireaux à volonté...).

Après cette visite très intéressante, nous regagnons le car pour rejoindre le restaurant. Le trajet est court pour arriver à l' « Eden Lac » où nous sommes reçus. Après un bon repas dans la salle avec vue panoramique sur le lac c'est la « Carline » qui nous attend.

Quand nous montons à bord de ce bateau promenade de 118 places, un groupe d'auvergnats est déjà installé. Après un chant de bienvenue entonné par Dédé et repris en chœur par toute l'assistance, c'est Jérôme le guide qui prend la parole.

Le barrage de Serre-Ponçon a été construit dans un étranglement de la Durance entre 1956 et 1961.

Depuis fort longtemps les spécialistes souhaitaient édifier une importante retenue sur la Durance afin d'en régulariser le cours tout en produisant de l'électricité. En effet les crues dévastatrices de la Durance, née au Montgenèvre, étaient redoutées par les riverains. Certains jours de printemps la rivière se mettait soudain à charrier une montagne de boue qui submergeait les dérisoires digues construites par les hommes. Le torrent en furie emportait alors les terres les plus riches et pourquoi pas quelques maisons !

A d'autres moments les étiages devenaient synonymes de désespoir pour l'agriculture locale et provençale. La Durance était considérée comme un des trois fléaux de la Provence (les deux autres étant le Parlement et le Mistral).

Pourquoi donc le barrage n'a-t-il pas été construit plus tôt ? Car pour des raisons techniques il ne fut pas possible de le construire en béton, il fallut donc attendre une nouvelle technique : celle des

ouvrages en terre exécutés sans fondation. Le volume de matériaux mis en place à Serre Ponçon représente 14 millions de m3 pour une épaisseur de 650m à la base, 10m au sommet, 120m de hauteur et 600m de large. Avec sa surface de 2 825 ha et sa capacité de 1270 millions de m3 Serre Ponçon est une des plus grandes retenues artificielles d'Europe ; il s'étend sur 20km d'Embrun à Espinasses, 9Km du barrage jusqu'au fond de la vallée de l'Ubaye, 3Km dans sa plus grande largeur, 110m de profondeur à proximité du barrage et est encerclé par 120Km de rives. Cette construction permet la production de 700 000 kWh par an, elle permet d'évacuer la totalité des crues de la Durance, et l'irrigation de toute la région a été assurée de façon permanente.

L'intérêt touristique et l'activité économique engendrés par cette réalisation ne sont pas négligeables mais on n'a rien sans rien ! La disparition du village de Savines et celui d'Ubaye entraîna le déplacement de 1 400 habitants. Certains furent relogés dans le nouveau village de « Savines-Le-Lac », d'autres ont préféré aller vivre sous d'autres cieux ; nous imaginons sans peine le crève-cœur que cela a dû être pour ces gens de voir leurs villages engloutis.

Mais par cette belle journée de septembre, nous sommes là, sur le lac, en touristes et nous ne boudons pas notre plaisir ; le paysage est merveilleux. Nous admirons l'élégant pont de Savines-Le-Lac d'une longueur de 924m, puis nous nous approchons de la chapelle St Michel qui date du XIIème siècle, seul îlot qui n'ait pas été immergé ; le bateau s'avance jusqu'au confluent avec l'Ubaye ; là nous faisons demi-tour pour découvrir les demoiselles coiffées du Sauze perdues dans la verdure, puis c'est l'arrivée à l'embarcadère.

Comme il est encore tôt, le car nous emmène jusqu'au belvédère à Sauz-Le-Lac. Après avoir admiré le panorama, pris quelques photos, les accros de la pétanque vont disputer deux parties acharnées pendant que les autres visitent le village.

Le retour sur Corps se fait calmement, nous avons partagé une agréable journée enrichissante ; les soucis se sont estompés pendant quelques heures pour faire place à l'amitié et c'est très bien.

Colette SERRE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GENERALE DE LA CHORALE « CHŒUR A CORPS »

La Chorale « CHŒUR A CORPS » a tenu son Assemblée Générale annuelle le Mardi 3 Octobre 2000, à l'issue de la répétition hebdomadaire.

Le Président, après avoir souhaité la bienvenue à tous et particulièrement aux nouveaux, présente le bilan de la Saison 1999/2000. Il rappelle les quelques concerts que nous avons donnés et qui se sont bien passés. Il souhaite que le programme soit mis au point le plus vite possible pour pouvoir donner des concerts en plus grand nombre et plus tôt dans la saison. A cette fin, Sophie DONNET propose de constituer une réserve de chansons que la Chorale maîtrise bien, ce qui permettrait de commencer les concerts en Avril/Mai. Pour débuter à Noël, il semble que ce soit un peu juste si l'on veut présenter un programme correct, sauf à partager les répétitions hebdomadaires en deux : révision des anciennes chansons et apprentissage des nouvelles. Sophie en établira une liste qui sera soumise à l'approbation des choristes lors d'une des répétitions du mardi.

Robert GARAUD, Trésorier, présente le bilan financier qui fait ressortir des comptes en équilibre et une balance positive. Deux Commissaires aux Comptes sont nommés : Mme Rose-Aimée MOUSSIER et Mr Eric COUHIN. Les comptes étant approuvés à l'unanimité, les Commissaires aux Comptes signent le livre de comptes.

Questions Diverses :

Sophie DONNET propose que la Chorale soit accompagnée par un accordéoniste ou par un pianiste. Elle se renseignera sur les prix et les soumettra aux choristes lors d'une prochaine réunion.

Elle soulève ensuite la question de ses défraiements, qu'elle trouve trop élevés. Les choristes rejettent à l'unanimité le principe d'une baisse ou d'une suppression des remboursements de frais alloués à Sophie.

Il est discuté, ensuite, de la question d'une tenue pour les choristes. Sophie nous fait part de sa préférence : tout le monde en noir (hommes et femmes, ces dernières en jupe longue), avec un gilet réversible (uni brillant d'un côté, imprimé de l'autre). Après un débat animé, il est décidé de prendre des échantillons de tissu pour le gilet. Le reste de la tenue sera décidé plus tard.

La séance est levée à 22h45 et les choristes partagent le verre de l'amitié, accompagné d'excellentes pâtisseries mitonnées par quelques dames de la Chorale ou par les épouses des messieurs.

La composition du Bureau demeure inchangée :

Président : André MARCOU
Trésorier : Robert GARAUD
Secrétaire : Nicole HURTADO

LE CLUB « JOYEUSES RENCONTRES » EN TOSCANE

Du 22 au 26 Octobre, nous avons eu le plaisir d'aller en Toscane, cette belle province italienne où est née la Renaissance, caractérisée par le retour aux œuvres antiques et leur imitation.

Elle connut une extraordinaire importance avec les architectes, les sculpteurs, comme Donatello, et Michel-Ange, des peintres comme Raphaël et Léonard de Vinci.

La Toscane occupée d'abord par les Etrusques, tomba aux mains des Goths, des Lombards, fut soumise à Charlemagne en républiques indépendantes : Florence, Pise, Sienne. Les Médicis y tinrent une place importante et prirent le titre de Grands Ducs de Toscane. Elle passa par la suite à la Maison de Lorraine puis à la Maison d'Autriche et fut réunie au Piémont peu avant la formation du Royaume d'Italie.

Après un trajet de 750 Kms, nous sommes arrivés à Montecatini Terme, où nous résidions dans un excellent hôtel « Le Manzoni ».

Montecatini Terme est une station thermale les mieux équipées et des plus fréquentées en Italie.

Notre première visite a été pour Volterra, ancienne cité étrusque qui a conservé son enceinte de remparts. On y pratique le travail de l'albâtre, variété de gypse d'un blanc laiteux assez translucide, avec lequel on façonne des statuettes, des vases, des boîtes. Cette petite ville a une position dominante et comme en beaucoup d'endroits en Italie, les ruelles sont en pente. Sa cathédrale est de style roman. Elle comporte 3 nefs, nous avons pu admirer une belle Annonciation, une Déposition en bois polychrome, une superbe chaire incorporant des bas-reliefs sculptés et un baptistère octogonal.

Nous avons découvert au cœur de la campagne toscane vallonnée où croissent la vigne et l'olivier, San Giminiano, village qui dresse au sommet d'une colline ses nombreuses tours médiévales. Ces tours étaient un moyen de défense mais aussi signe de puissance des familles nobles souvent divisées, certaines partisans de l'Empereur, d'autres du Pape. Ces tours témoignaient aussi de l'importance économique de la ville, grand centre détenteur du secret de la teinture jaune au safran, pendant le Moyen-Age. Places et rues sont pavées de briques. Sur la Piazza del Duomo, dans un cadre majestueux se dresse la Collégiale, édifice roman du 12ème siècle, agrandie au 15ème siècle, restaurée au 19ème. Les murs sont décorés de magnifiques fresques illustrant les scènes de l'Ancien Testament. La petite chapelle Santa Fine, fermée de grilles a un bel autel. De nombreuses fresques aussi dans l'église St Augustin, célèbre père de l'église.

Nous avons consacré une journée à Florence et c'est bien peu en raison de la richesse et de la beauté de la ville.

Patrie de Dante, grand poète et historien, de Giotto, peintre et architecte, de Michel-Ange, peintre, architecte et sculpteur, du Prince qui incarne la splendeur de Florence : Laurent le Magnifique, diplomate, politique, ami des arts et des artistes.

Florence est située au cœur d'une belle campagne, les collines qui l'entourent sont couvertes d'oliviers, de vignes, de cyprès.

Florence est une ville d'art d'une telle importance qu'il fallait faire un choix pour les visites. Nous avons commencé par Santa Croce, l'église des Franciscains. L'intérieur, immense, comprend une nef simple et dégagée et de beaux vitraux, le sol est dallé de 276 pierres tombales, et le long des murs s'alignent de somptueux tombeaux, entre autres, ceux de Michel-Ange et de Dante.

Au centre de la ville se trouve l'ensemble monumental de la Piazza del Duomo. La cathédrale forme avec le campanile et le baptistère un extraordinaire ensemble de marbres blanc, vert et noir, où l'on peut saisir le passage de l'art florentin du Moyen-Age à celui de la Renaissance.

Symbole de la richesse et de la puissance de Florence aux 13ème et 14ème siècles, la cathédrale Santa Maria dit Fiore est l'un des plus vastes édifices du monde chrétien. Elle est gothique dans son ensemble. Il faut admirer l'immense marqueterie de marbre qui revêt l'édifice et le chevet d'une extraordinaire ampleur. L'harmonieuse coupole qui s'élève au-dessus coûta 14 ans de travail. L'intérieur du Dôme contraste par sa nudité avec la somptuosité de l'extérieur. De hautes voûtes gothiques retombent sur des arcades de forte portée, elles sont soutenues par d'énormes piliers. Le vaste chœur octogonal est surmonté par l'immense coupole couverte d'une fresque représentant le Jugement dernier.

Le campanile svelte et élancé, 82m de hauteur, contraste avec la coupole. De style gothique il surprend par sa décoration géométrique où dominent les lignes horizontales.

Le baptistère revêtu de marbre blanc et vert est d'un style roman sobre et équilibré.

Les portes de bronze sont universellement connues. La porte, face à la cathédrale, est celle que Michel-Ange déclarait digne d'être la Porte du Paradis.

Le centre politique se situe autour de la Piazza della Signoria. Cette place grandiose est ornée de nombreuses statues et de la fontaine de Neptune. Nous avons traversé le Ponte Vecchio, comme son nom l'indique c'est le plus ancien pont de Florence, reconstruit plusieurs fois sur l'Arno où son lit est le plus étroit. Sa curieuse silhouette lui vient des petites boutiques d'orfèvres qui le bordent. Nous n'avons pu visiter, en raison de l'affluence des touristes, le Musée des Offices, l'un des plus beaux musées du monde où plusieurs générations de Médicis ont rassemblé des collections.

Le Palais Pitti, par contre, nous a été accessible, ce fut une résidence princière construite par la famille rivale des Médicis, les Pitti. Il abrite une extraordinaire collection de peintures. On peut y admirer des ensembles de Raphaël et de Titien, de Rubens, de Van Dyck, du Caravage. Les appartements sont somptueusement décorés de meubles, de tableaux, d'œuvres d'art et d'admirables tapisseries. S'étendant derrière le Palais Pitti, le jardin en terrasses de Boboli est orné de statues antiques et Renaissance. Les pins et les cyprès y abondent ainsi que les orangers et les citronniers. Ce jardin constitue un magnifique belvédère d'où l'on peut contempler un vaste panorama sur la ville et la campagne environnante.

Sienne fut notre dernière escapade, ville ocre, ville gothique construite sur 3 collines au cœur du haut plateau toscan, c'est une cité d'art.

Elle est entourée de remparts, les rues bordées de palais convergent vers la célèbre Piazza del Campo. Sienne est une ville médiévale, elle devint prospère grâce à ses marchands et à ses banques. Elle s'opposa longtemps à sa puissante voisine : Florence.

C'est également une ville mystique, c'est là que naquit Ste Catherine qui devint dominicaine et contribua au retour à Rome de la cour pontificale déplacée en Avignon depuis 1309. Une autre figure très vénérée est celle de St Bernardin qui abandonna ses études pour soigner les pestiférés lors d'une épidémie qui décima la population en 1348, puis il devint franciscain, il dispensa son enseignement dans toute l'Italie.

On ne peut parler de Sienne sans évoquer le Palio. Cette course de chevaux se déroule deux fois par ans. Les différents quartiers de la ville s'affrontent et tous les coups sont permis. Au vainqueur est offert le Palio : bannière à l'effigie de la Vierge, protectrice de la ville à qui est dédiée le tournoi. La Piazza del Campo où se déroule cette cavalcade est l'une des plus belles places du monde : en forme de coquille ou d'éventail, elle est en pente légère, pavée de briques que cerne un anneau de pierre ; et sa base se déploie, mariant la brique et la pierre, la longue façade du Palais public, siège des gouvernements successifs de la ville, il fut décoré par la plupart des grands peintres de l'école Siennoise.

La cathédrale magnifique est dédiée à la Vierge, elle renferme la dépouille de Ste Catherine patronne de l'Europe. L'intérieur est très sombre, de style mauresque, en marbre blanc et noir, elle a 3 nefs. Le pavement est unique au monde, 56 panneaux de marbre portent, exécutés en graffiti ou en marqueterie, des personnages mythiques ainsi que des scènes de l'Ancien Testament, sa chaire a une grandeur exceptionnelle. La basilique Ste Dominique est gothique, elle a une seul nef, des vitraux très modernes et de belles fresques.

En conclusion nous avons fait un excellent voyage, le soleil étaient de la partie, hôtels et restaurants nous ont donné satisfaction, une bonne ambiance a toujours régné entre nous, et nous nous sommes parfaitement entendus avec nos compagnons de voyage de Haute-Provence. Nous sommes donc prêts à repartir, aux beaux jours, sur et avec les « Routes d'Europe ».

Marie GIRARD

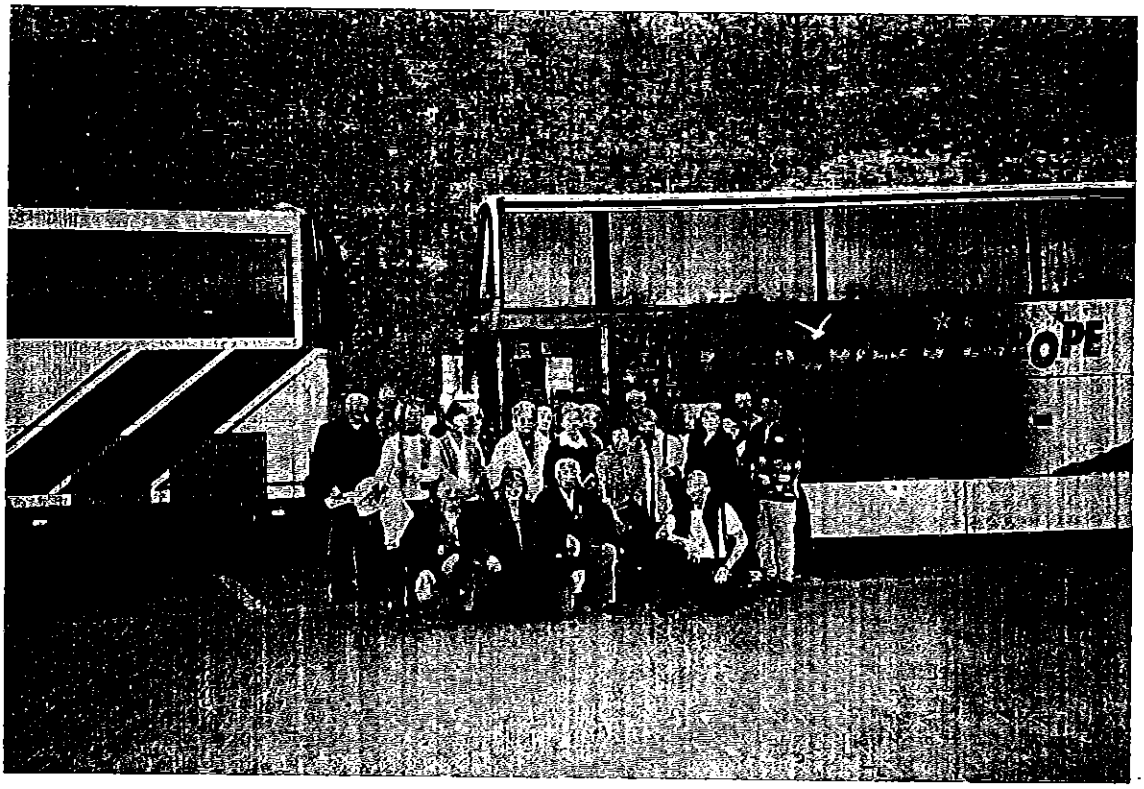

CINEMA A CORPS

Une fois par mois, vous pouvez voir chez vos commerçants habituels, une affiche colorée annonçant la projection d'un film à la Salle Polyvalente de Corps. Pour un prix modique (20Fr pour les adultes, 15Fr pour les jeunes) vous pouvez, sur grand écran découvrir des films sortis nationalement peu de temps avant.

Nous nous attachons à programmer des films de qualité « Tout Public ». Deux à trois fois par an, des films directement destinés aux enfants sont projetés soit en journée, avec les enseignants, soit en soirée, ce qui implique que les parents fassent la démarche de se déplacer avec leurs petits princes.

Par ailleurs, deux fois par an, une initiative plus exceptionnelle durant laquelle interviennent des personnes extérieures :

- En Décembre 1999, à St Firmin, nous accueillions Liliane ROVERE, actrice, pour la projection d'un film primé aux Césars « Voyages ».
- Une nuit du Cinéma à Chauffayer en Juin 1999, avec la projection de deux films pour le prix d'un et buffet gratuit.
- Une soirée en direction des ados avec également deux films pour le prix d'un et friandises à l'entracte.
- Une soirée au Glaizil avec la projection du film de Bertrand Tavernier « Ca commence aujourd'hui » en présence de sociologues menant un riche débat sur l'éducation.

Les idées ne manquent pas. Mais elles ne tombent pas du ciel ! Derrière cette organisation, il y a une Association composée uniquement de bénévoles, persuadés que le cinéma est un moyen de véhiculer des idées, de faire réfléchir, de poser des questions en rapport avec notre société, mais aussi de nous faire rêver.

Alors c'est qui, c'est quoi cette association ?

CINE VADROUILLE a été créée en 1997, petite sœur de L'ECRAN VAGABOND du Trièves, qui ne pouvait plus se démultiplier et répondre aux nombreuses demandes de nouvelles salles. L'écho a été immédiat auprès des organismes. Nous avons donc pu obtenir des subventions nous permettant d'acquérir notre propre matériel de projection et par là même, notre autonomie totale.

Actuellement, chaque mois, le film choisi par la commission de programmation est projeté dans dix villages du Valgaudemar, du Champsaur et à Corps. Dans chaque village, une équipe de bénévoles se charge de la promotion, de l'installation de la salle, de la billetterie, de la projection, etc...

Que disent les chiffres ? En 1997, 1009 spectateurs pour 18 séances. Et en 2000, déjà 1948 entrées pour 25 séances.

Et à Corps, qu'en est-il ? Il faut reconnaître que nous n'attirons pas les foules. 8, 9, 10 entrées payantes, pas plus ! Que dire ?

Certes, la Salle Polyvalente n'est pas très accueillante, mais nous attendons plus confortable...

Alors que se passe-t-il dans notre village ?

Vous avez des idées... Contactez-nous !

Emmanuelle HOUZIEL 04 76 30 05 29
Dominique DUBUC 04 76 30 03 74
Claude JOUSSELIN 04 76 30 06 40
ou 04 76 40 13 30.

A BIENTÔT DONC !

CINE VADROUILLE
Prochaine Séance
VENDREDI 1er DECEMBRE
20H30
Salle Polyvalente de CORPS
« Les Rivières Pourpres »

CONCOURS DE LETTRES AU PÈRE NOËL

Les élèves des trois écoles de notre Canton sont invités à participer à un concours de lettres au Père Noël, accompagnées d'un dessin, organisé par la Maison du Tourisme.

Souhaitons qu'ils soient aussi nombreux que l'an dernier à exprimer leur créativité.

Les résultats de ce concours seront publiés dans le prochain numéro du Petit Corpatus.

CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

L'année dernière, vous avez été nombreux à décorer vos façades pour les fêtes de fin d'année.

Une nouvelle fois, la Maison du Tourisme organise un concours de décorations de façades pour les particuliers et de vitrines pour les commerçants.

Un jury notera les réalisations des participants au cours du mois de Décembre et un Premier Prix sera décerné pour chacune de ces deux catégories.

Pour tout renseignement et pour participer à ce concours, contactez la Maison du Tourisme

tél : 04 76 30 03 85

Nous communiquerons le nom des gagnants dans notre prochain numéro.

~ DÉCO FACILE DE NOËL ~

NŒUD EN FORME DE ROSE, avec du ruban laitonné

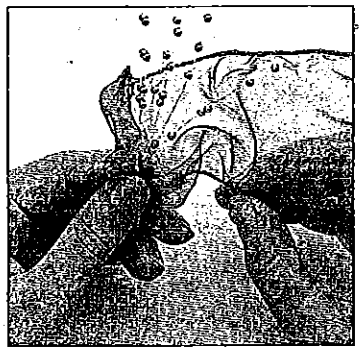

1 Tenez les étamines en fil de fer dans une main et commencez à enrouler le ruban tout autour sans serrer, en le pinçant entre vos doigts.

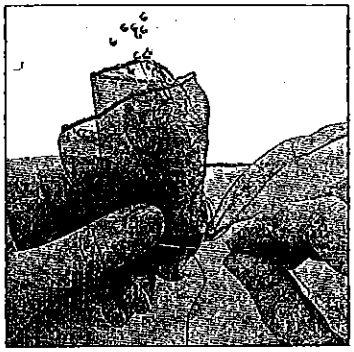

2 Après chaque tour, cousez quelques petits points pour maintenir le nœud. Continuez à enrouler le ruban en ouvrant le haut en éventail.

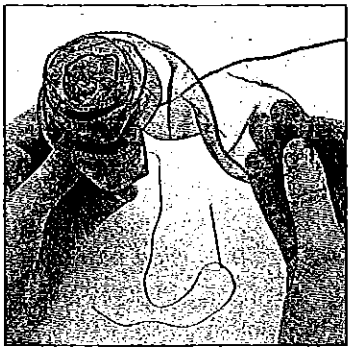

3 Pour rappeler la forme des pétales, torsadez le ruban en l'enroulant. Glissez le bout du ruban sous la rose et fixez-le avec un point.

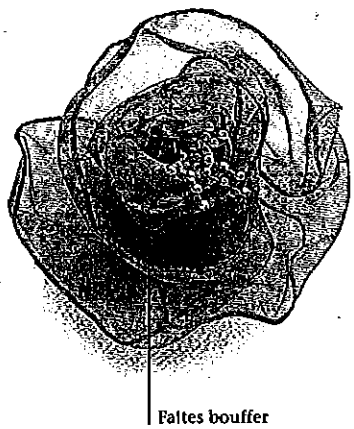

Faites bouffer le dessus de la rose pour qu'elle ressemble à une fleur véritable.

Le Club Joyeuses Rencontres
invite tous ses amis et adhérents à venir partager leur goûter de Noël le Mardi 19 Décembre à partir de 14heures à la Salle du Club

Pendant les vacances de Noël, Mr Andreolety, animera une soirée contes ouverte à tous dans un salon de l'Hôtel de la Poste. Une petite participation vous sera demandée. La date vous sera communiquée ultérieurement à La Maison du Tourisme.

MESSAGE DU 11 NOVEMBRE

Ce 11 Novembre 2000, qui clôt un siècle, ne doit pas ouvrir la page de l'oubli.
Personne ne doit ignorer la somme d'épreuves que la France et l'Europe ont connue tout au long de ce siècle, en particulier lors des deux guerres mondiales.
Ce 11 Novembre 2000 nous renvoie au 11 Novembre 1918, à la Première Guerre Mondiale, au cours de laquelle la France a tout exigé de sa jeunesse.
Abnégation et Sens du Devoir ; Courage et Vaillance ; Désintéressement et Don de Soi ; Lucidité et Solidarité. Telles sont les vertus que les soldats de 1914, leurs chefs et la Nation ont montrées.
L'exemplarité de leur comportement a marqué les générations suivantes et constitue toujours une référence.
Au franchissement du siècle, sur les valeurs illustrées par la devise de notre République et dans une Europe apaisée, ce message s'adresse aux jeunes.
Ces jeunes sont héritiers et comptables de l'engagement de ces générations qui, répondant à l'Appel de la Nation, acceptaient que leur destin personnel s'efface devant les intérêts vitaux de la France.
La France a un rôle à jouer pour faire du 21ème siècle un siècle de paix, de démocratie et de progrès.
Pour ce faire, elle doit mettre en œuvre de multiples ressorts et d'abord être exigeante et exemplaire pour elle-même. « Le travail de mémoire » ramène à l'essentiel, au sens et à la portée de la citoyenneté, à nos Devoirs, miroirs des Droits.
Les chemins de la mémoire sont les chemins de la citoyenneté.
A l'évidence, la paix, la démocratie, l'Etat de droit, sont des situations fragiles au destin souvent incertain et le Monde qui se révèle à nous, chaque jour, le confirme.
Le 21ème siècle peut être différent du 20ème siècle si l'on n'oublie pas ce qu'ont fait et démontré les poilus de 1914-1918.

Jean-Pierre MASSERET, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

POINT VIRGULE (Association CODASE)
Cherche des familles ou lieux d'accueil
(70 Km maximum de Grenoble)
pour recevoir des personnes ayant eu des difficultés de toxicomanie.
Pendant les séjours, un suivi régulier est assuré par un éducateur spécialisé.
Pour avoir plus de renseignements sur les conditions de placement en Famille d'Accueil, contacter
POINT VIRGULE
19 rue des Bergers 38000 GRENOBLE
04 76 17 21 21

TÉLÉTHON 2000
8 et 9 Décembre

Pour la première fois l'an dernier, le Beaumont s'était mobilisé pour le Téléthon, grande fête de la solidarité et de la générosité.

Le but des manifestations organisées à l'occasion de chaque Téléthon est de rompre l'isolement en changeant le regard et les comportements à l'égard des personnes malades, par une meilleure connaissance et compréhension des maladies génétiques et du handicap.

L'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies) n'a qu'un seul objectif : aider et guérir les personnes atteintes de maladies neuromusculaires, maladies génétiques aujourd'hui incurables. L'A.F.M. a ainsi permis la mise en œuvre de la thérapie génique, une véritable révolution médicale : il s'agit de pénétrer dans le noyau des cellules malades pour y déposer les pièces réparatrices du génome.

Le Téléthon est une fête de la solidarité chez vous, dans votre quartier, dans votre ville, mais aussi à la télévision avec 30 heures consécutives de direct. Depuis de nombreuses années, les dons récoltés ont permis aux scientifiques du Généthon - laboratoire de recherche génétique - de commencer à dresser la carte du génome humain.

Mais ce n'est pas tout ...

2000, c'est l'année du décryptage de la quasi-totalité du génome humain. 2000, c'est aussi l'année d'une série de mesures importantes prises par le gouvernement pour l'autonomie et l'intégration des personnes handicapées. 2000, enfin, c'est l'année du premier succès d'une thérapie génique pour des enfants atteints d'une grave maladie génétique les privant de défenses immunitaires, les « bébés-bulles ».

Les résultats de cette année 2000, s'ils sont enthousiasmants, ne doivent pas être synonymes de relâchement, mais plutôt d'encouragement à une forte mobilisation : le combat contre les maladies génétiques ne fait que commencer ! Les dons serviront cette année encore à faire avancer la recherche scientifique et l'aide aux malades.

« Il n'y a pas de petites idées,
il y a de la solidarité ».

Vous aussi, participez à l'événement Téléthon !

TÉLÉTHON À CORPS

La Commune de CORPS renouvelle son opération Téléthon : des ampoules seront en vente dès le 1er Décembre et jusqu'aux 8 et 9 Décembre, dates officielles du Téléthon, dans tous les lieux publics - et notamment à la Maison du Tourisme - au prix unitaire de 10 francs, entièrement reversés à la Coordination Départementale du Téléthon. En achetant une ou plusieurs ampoules, vous ferez un geste de solidarité et, en même temps, vous contribuerez à l'illumination du village pendant les fêtes de Noël. L'an dernier, 1300 ampoules ont été vendues ; et si, en 2000, nous dépassions ensemble ce nombre ?

* Pour tout savoir sur la Campagne Téléthon 2000 et consulter les comptes de l'A.F.M. :

Internet : **www.afm-france.org** ou **www.telethon.fr**

Minitel : **3615 AFM**

Coordination Départementale :
M. JAILLOT tél 04 74 79 06 85

* Pour l'opération TÉLÉTHON À CORPS :

Maison du Tourisme :
04 76 30 03 85 ou **04 76 30 04 57**

L'INOUBLIABLE DRAME DE L'OBIOU 50 ans d'Anniversaire

Le lundi 13 Novembre 1950, un avion s'écrasait sur le sommet de l'Obiou. Les 58 passagers furent tués. Un demi siècle plus tard, la catastrophe reste dans les mémoires.

Quelques mots griffonnés sur un carnet recouvert de neige : « 16h45. L'hôtesse de l'air nous offre aimablement le café ». C'est l'ultime témoignage de vie à bord de ce qui ne sera bientôt plus qu'une carcasse fumante et déchiquetée. Le Lundi 13 Novembre 1950, il est à peine 18 heures lorsque le Skymaster canadien heurte de plein fouet l'arête sommitale de l'Obiou.

51 passagers, 7 membres d'équipage, aucune vie ne sera épargnée. Ce soir là, au sommet de l'Obiou, seule la mort aura droit de citer. Avec cette tragédie, les montagnes dévoluardes ne sont ni au bout ni au début de leurs malheurs. 4 années plus tôt, la chute d'un avion avait fait plusieurs victimes. Un accident encore enveloppé d'un voile de mystère, solidement cousu par le secret militaire.

Ce 13 Novembre 1950, alors que le ciel de Pellafol s'obscurcit paisiblement, un des habitants entend un bruit sourd et distingue une lumière vive au loin, sur l'Obiou. Soupçonnant le drame qui était en train de se nouer, il regagna l'école du village pour prévenir par téléphone la gendarmerie.

Après des heures de recherches sous la pluie, puis sous la neige, c'est le lendemain matin, vers 10 heures, que les secouristes découvrent, épuisés, atterrés, l'ampleur de la catastrophe. « L'avion venant du sud a percuté le sommet et basculé côté nord pour s'écraser dans la casse Fouira. Aucun survivant ».

A Pellafol, au pied de l'Obiou, un demi siècle après la catastrophe, les quelques habitants qui sont encore en âge de se souvenir du drame n'oublient rien. Jean Francoz avait 23 ans à l'époque de l'accident. « Je l'ai appris le lendemain à 7 heures, par la radio de Paris. Ici, les gens ne l'ont su que tard, car la plupart étaient allés le lundi à la foire de Gap. Il y avait beaucoup d'agitation dans le village. Tous ces secouristes, tous ces journalistes qui faisaient la queue devant l'unique cabine téléphonique, mais quelle tristesse, » raconte le vieil homme tout en pointant du doigt un vieux chèque froissé, qu'il a retrouvé une année plus tard, sur les lieux.

Encore empli d'une émotion toute simple, toujours impressionné, Jean Francoz se remémore le défilé de personnalités dans le petit village qui n'avait jamais connu et ne connaîtra alors plus jamais telle affluence de population.

Pierre Oddos, le président de l'écomusée de Pellafol qui consacre une salle au drame se souvient. « A l'époque, j'avais 14 ans et j'étais interne au collège de La Mure. On essayait d'avoir des informations par les externes. Mais nous étions des gamins, on pensait surtout qu'après l'accident, avec les obsèques nous aurions une journée de congé. C'est seulement quand je suis rentré à Pellafol que j'ai vraiment compris. Mon père était allé à La Croix de la Pigne, là où se trouvait la chapelle ardente ». Dans ses souvenirs d'adolescent, l'homme reste profondément marqué par la catastrophe. « Tant de morts innocents. Et puis des Canadiens. Il ne s'agissait pas vraiment d'étrangers dont le sort nous aurait peut-être moins touchés. Au sortir de la guerre, toute l'Amérique était encore admirée. Ces francophones là étaient vraiment les cousins d'Amérique ».

Aujourd'hui, les dépouilles de la plupart des victimes reposent au cimetière canadien de La Salette, où les familles viennent se recueillir chaque année.

Mais, du crash lui-même, seules des coupures de presse, quelques débris ou effets personnels des passagers subsistent. Beaucoup de traces du drame ont disparu rapidement.

Une partie du moteur de l'avion a été transformé en pressoir à noix, l'hélice a été une des premières choses revendues par un ferrailleur.

Légendes et bruits restent les plus vivaces. Rumeur avérée, par la justice, celle des bûcherons qui se seraient allègrement servis sur les corps des victimes fortunées. Rumeur de détournement de l'avion. Rumeur de trafic : sous le chemisier d'une hôtesse, un long collier de montres destinées à la contrebande aurait été retrouvé, ainsi qu'une valise remplie de dollars. 50 ans après, rien n'a vraiment changé. Ce lundi 13 Novembre 2000, l'Obiou est blanc et muet. Tombe il était, tombe il restera, son mystère est farouchement protégé à jamais.

CONTES ET LEGENDES D'UN TEMPS DE GUERRE FROIDE

Les passagers, presque tous Québécois, étaient partis le 13 Octobre 1950 en bateau. De Québec, ils avaient rejoint Lisbonne. Après un pèlerinage à Notre-Dame-de-Fatima, ils se sont rendus à Lourdes, puis à Tours et Paris, avant de gagner Rome pour une béatification. Le 13 Novembre, ils ont quitté Rome en avion. Après une escale à l'aéroport de Marseille, leur avion a redécollé pour Paris. Peu de temps avant le crash, une balise détecte l'appareil au-dessus de Montélimar. Puis, plus rien. Jusqu'à la découverte de la carcasse.

Pourquoi l'avion, qui devait ensuite survoler Lyon, au nord, a-t'il effectué un détour par l'est ? Une hypothèse digne d'un véritable roman d'espionnage a été avancée par le recteur de l'université de Québec. Des agents américains se seraient trouvés à bord du Skymaster en possession de documents ultra-secrets sur la guerre de Corée. Des agents soviétiques auraient embarqués dans l'avion pour subtiliser ces documents et auraient tenté de détourner l'avion

vers un pays de l'est. C'est au cours de tractations avec le pilote, que l'appareil aurait perdu de l'altitude. Des allégations confirmées, pour les habitants de Pellafol, par le devenir mystérieux du corps d'une des victimes, un certain Dom Romano. Ce prêtre orthodoxe italien se rendait au Canada pour y enseigner le russe et travailler au mouvement « Pro Russia », organisé par l'Université Ottawa. Des anciens racontent que pendant que les corps des malheureux étaient acheminés à La Croix de La Pigne, une femme au volant d'une Ferrari rouge serait arrivée. Se réclamant de la famille du prélat, elle aurait demandé de reprendre la dépouille de celui-ci. Le coffre de sa voiture étant trop petit, il aurait fallu redescendre au village pour découper une partie de l'habitacle. Quelques heures plus tard, le corps de Dom Romano repartira, avec son secret, pour l'Italie... peut-être.

UN CIMETIERE POUR LES VICTIMES

Après un premier temps au cimetière des Sablons à Grenoble, les corps des victimes ont été transféré à proximité d'une petite chapelle à l'entrée du village de La Salette, au début de l'année 1954. Cet oratoire, appartenant au diocèse de Grenoble, fut offert aux autorités ecclésiastiques canadiennes.

Le cimetière dont le terrain appartient aujourd'hui à l'Association des Familles des Victimes fut inauguré le 3 Juin 1954. 53 des 58 victimes y sont inhumées. En 1960 un nouveau corps rejoindra les sépultures, il s'agit d'une personne ayant souhaité reposer en terre dauphinoise. Chaque année les descendants des victimes viennent se recueillir sur les tombes.

Le magasin Le Cliché
Sera ouvert à partir du 11 Décembre
De 9H à 12H et de 15H à 17H
Jusqu'aux Fêtes
Avant Fermeture Définitive.

Un nouveau numéro
Pour vos acquisitions et
Problèmes informatiques :

AlpesNet

Internet – Intranet – Audit
Grande Rue 38970 CORPS
Tél / Fax. 04 92 55 26 40 Port : 06 74 64 00 91
Alpesnet@vnumail.com

CONCOURS DE BELOTE DU CLUB « JOYEUSES RENCONTRES »

Le Samedi 18 Novembre, le Club 'Joyeuses Rencontres' a invité à la Salle Polyvalente tous ses adhérents et amis à venir se réunir autour d'une table pour « taper le carton ».

Nombreux ont été les participants et le Club les en remercie. En effet, 28 doublettes se sont affrontées. Une buvette et des tartes permettaient aux joueurs de passer la soirée de manière agréable.

Les résultats ont été les suivants :

1er) Patricia CELSE et Franck GARAUD
2ème) JOUBERT et TEMPLIER
3ème) Pierre ODDOS et Nicole ODDOS
4ème) Colette SERRE et Thérèse BONTHOUX

Encore une fois, merci à toutes les personnes qui ont fait le déplacement et aux commerçants du village qui soutiennent ces manifestations.

QUELQUES ADRESSES UTILES SUR INTERNET

www.libe.fr/chantiers/livre1.html
Site de Libération avec un dossier sur le livre virtuel.
www.culture.gouv.fr./culture/autserv/livre.htm#Sites
L'ensemble des sites dédiés au livre et à l'édition.
www.zazieweb.com/annuaire.html
L'annuaire du webzine pour tout savoir sur le livre.
www.net2zone.com
Votre revue de presse personnalisée.

-PEDICURE-

La pédicure sera présente Salle de la Mairie
Le Jeudi 14 DÉCEMBRE
Il est indispensable de vous inscrire au plus tôt à la Mairie. Merci. Mairie 04 76 30 00 31

CUISINE

Pogne de courge

Préparation et cuisson : 1 heure 30 minutes.

Pâte à brioche : *200 g. de farine / 8 g. de levure de boulanger / 100 g. de beurre / 4 cl. d'eau / 4 g. de sel fin / 2 œufs.*
Autres éléments : *1 kg. de courge / 3/4 lit. de lait / 75 g. de beurre / 75 g. de farine / 2 dl. de crème / 4 jaunes d'œufs / 100 g. de gruyère râpé / Sel, poivre / Muscade.*

Couper la courge en dés, mettre dans une passoire avec du sel pendant 1 heure afin qu'elle dégorge.

Confectionner la pâte, comme pour le murçon (voir page 22) en brioche, l'abaisser peu épaisse dans une tourtière, réserver au frais.

Réaliser une béchamel. Faire un roux avec le beurre et la farine, laisser refroidir. Verser en une seule fois le lait bouillant, fouetter, assaisonner (sel, poivre et muscade) en tenant compte que la courge est un légume fade. Ajouter les jaunes et la crème, faire bouillir 15 secondes, mélanger avec la courge égouttée et le gruyère râpé.

Emplir la tourtière, laisser « pousser » l'ensemble 15 à 30 minutes dans un endroit « tiède ».

Cuire à four chaud (thermostat 8) pendant 30 à 35 minutes (baisser la température à mi-cuisson).

Et si on mangeait... rien !

Bon. Dans l'eau, y a de l'alu. Dans le poisson, du mercure. Dans le poulet, de l'eau de vidange. Dans le bœuf, plein de prions. Dans les œufs, de la salmonelle. Dans la salade, qu'elle soit de légumes ou de fruits, du nitrate. Même les abeilles font leur miel d'insecticide. Nul abri à l'horizon, puisque même nos maisons sont bourrées de produits toxiques. Et l'air, de saloperies que trempent de temps en temps les pluies acides. Plus rien de bon à manger, à boire, à respirer. Notre univers est une prison mortifère dont on a perdu les clefs, nous y sommes coincés sous la menace de ce risque zéro impossible. Pas d'issue en vue, même pour les cœurs purs. C'est à se demander comment on s'y est pris pour pondre de beaux petits comme les nôtres. Roses, grands, athlétiques. Et puis, comment nos pères et mères galopent encore tout en affichant déjà de très nombreux printemps. Dans ce monde empoisonné, je ne vois qu'un antidote : croire que la vie l'emporte toujours, ou devenir ascète.

Paupiettes de Saumon Fumé

Pour 8 personnes

8 tranches de saumon fumé / 200 g de fromage blanc / 2 œufs durs hachés / 1 c. à café de moutarde aux herbes / sel et poivre noir / 6 tomates pelées, égouttées et hachées / 2 c. à soupe de ciboulette fraîche hachée / brins de ciboulette.

Couper chaque tranche de saumon fumé en carré pour obtenir 8 paupiettes. Hacher finement les chutes. Dans un saladier, mélanger fromage blanc, œufs, moutarde, sel et poivre jusqu'à ce que la préparation soit lisse. Ajouter tomates, ciboulette et saumon haché, mélanger soigneusement. Poser cette farce sur chaque carré de saumon et replier les bords pour fermer les paupiettes. Ficeler chacune d'elles avec un brin de ciboulette et servir sur une assiette décorée de salade et de citron.

Truffes en Chocolat

Pour 30 truffes

125 ml de crème fraîche épaisse / 2 c. à soupe de rhum, cognac ou xérès / 250 g de chocolat noir, blanc ou au lait, fondu.
Enrobage : 2 c. à café de cacao / 1 c. à café de sucre glace / 60 g de chocolat noir ou blanc râpé / 2 c. à soupe de vermicelles en chocolat / 60 g de chocolat noir fondu / 60 g de noix finement hachées.

Dans une casserole, porter la crème à ébullition puis la laisser tiédir. Incorporer le rhum puis mélanger soigneusement au chocolat fondu et refroidi. Fouetter la préparation jusqu'à ce qu'elle soit légère et crémeuse, puis la faire durcir 2 à 3 h au réfrigérateur. Avec une cuiller à café, déposer la préparation en petits tas sur un plat recouvert de papier absorbant, les mettre 1 h au réfrigérateur, puis rouler chaque petit tas en une boule bien ronde. Passer cacao et sucre glace au tamis au-dessus d'une assiette et y rouler une partie des truffes pour les enrober. Rouler le reste des truffes dans le chocolat râpé, les vermicelles, le chocolat fondu ou les noix, puis les mettre à durcir au réfrigérateur.

Soupe de l'Ubac

L'Ubac fait allusion au versant à l'ombre de la montagne, au versant du soir : en effet, dans les Hautes-Alpes, c'était la soupe des gardiens des vaches qui n'avaient que leur réserve de lard et de pommes de terre, ainsi que le lait de leurs vaches pour faire leur soupe. Le jarret de veau est une «gâterie».

Préparation : 15 min. - Cuisson : 1h15 en tout. Ingrédients : 1kg de pommes de terre, 1/2l de lait, 1 jarret de veau, 100g de fromage râpé, pain rassis, beurre, sel, poivre. Epluchez les pommes de terre. Dans une marmite, faites bouillir le lait avec 2l d'eau. Ajoutez alors les pommes de terre et le jarret, salez, poivrez, faites cuire 1h. Retirez le jarret et passez la soupe au moulin à légumes. Dans une soupière, disposez des tranches de pain et le fromage en couches successives, versez la soupe, ajoutez une noix de beurre.

SOLUTION DES JEUX

H	A	R	I	P	A	G	O	N	■	H	O	R	D	E
A	P	A	R	T	E	■	O	K	O	U	M	E	■	
S	U	P	E	R	M	A	N	■	T	R	I	M	E	
A	R	A	■	E	M	P	E	S	E	S	■	I	N	
R	E	T	S	■	E	P	S	I	L	O	N	■	T	
D	E	R	I	D	E	R	■	S	I	N	I	T	E	
E	■	I	N	O	■	E	G	E	E	■	P	O	T	
R	E	E	C	R	I	T	E	■	R	E	P	U	E	
■	M	■	E	M	M	E	■	L	E	■	T	O	R	S
C	E	D	R	A	I	E	■	T	R	O	N	E	■	
O	R	I	E	N	T	■	N	O	E	L	■	T	U	
P	A	N	■	T	E	N	O	N	N	E	R	■	N	
R	U	D	E	S	■	O	R	N	A	■	O	D	E	
A	D	E	R	■	H	U	M	E	R	A	L	E	S	
H	E	S	I	S	O	I	S	E	■	D	I	E	S	E

MOTS CROISÉS RELAXE

Horizontalement : I. Impromptus - 2. Narine. Oro - 3. Dièse. Pins - 4. Intégrale - 5. Certaine - 6. Et. Antre - 7. Tt. ES. État - 8. Irisés. Épi - 9. Oit. Mur. EV - 10. Neste d'Aure.

Verticalement : I. Indication - II. Maine. Trie - III. Prêtre. Ils - IV. Risettes - V. Onéga. Semé - VI. Me. Ria. Sud - VII. Panne. RA - VIII. Toilette - IX. Urne. Raper - X. SOS. Rétive.

J'ai recommencé le parapente

Un brevet de pilote signé par Pierre Gevaux en 1985. Ça date. Et pourtant j'ai volé. Comme beaucoup, j'ai pratiqué le parapente à ses débuts, puis quand il a lâché la montagne j'ai lâché le ciel. Dommage, j'aimais ça. J'avais renoncé à tout jamais. L'âge aidant, les copains aidant, j'y suis revenu. Aujourd'hui ça me fait drôle, je suis un débutant enthousiaste, je découvre un monde.

PHILIPPE REBEYEND

Texte : **Jean-Michel Asselin**

L'histoire avait commencé de façon anecdotique : des copains alpinistes revenaient du Népal (du Jannu), où ils avaient emmené entre deux cordes fixes et trois piolets un drôle d'engin dont on entendait parler — vaguement — un parachute de pente. Parmi eux, il y avait deux apôtres de la discipline inexistante : Roger Fillon et Jean-Noël Roche. Pour le Jannu, ils avaient choisi quelques parachutes au nom mystérieux, "Finesse 4". A leur retour, très intéressé par la chose, j'avais rencontré le leader de l'expé : Henri Sigayret. *"Tu veux un parachute ? Je te le donne, c'est casse-gueule, mais c'est sympa"*. Ni une ni deux, j'avais embarqué la Finesse 4 d'Henri, non sans lui avoir demandé le mode d'emploi. Henri, architecte de métier, m'avait alors dessiné une pente et un parachute avec ce commentaire laconique : *"pour aller à gauche, tu tires à gauche, pour aller à droite, tu tires à droite, pour descendre tu tires sur les deux freins"*.

On avait également évoqué le décollage. *"Tu cours dans la pente"* et la liaison pilote/parachute : deux mousquetons sur des bretelles de baudriers. Avec ça, j'étais paré !

Durant quelques mois, j'ai effectivement essayé de voler. J'allais courir dans un champ en pente, je lançais quelques brins d'herbe pour connaître la direction du vent (il m'avait dit d'être *"face au vent"*.) Pour l'occasion, j'avais dû ressortir un baudrier intégral dit "Rébuffat" que j'avais acheté en 1975 ! C'était le seul "baudard" qui possédait des bretelles d'épaules. Les premiers essais n'étaient guère convaincants. J'étalais la voile derrière moi, je courais, et l'engin montait plus ou moins au-dessus de ma tête et se cassait en deux ou retombait sur le côté.

A ce stade-là, Jean-Noël Roche, qui commençait à voler sérieusement, me signala qu'il me fallait tenir *"les élévateurs au décollage !"*. Au passage, j'en profitais pour lui demander confirmation : *"l'avant du parachute, c'est bien là où il y a les trous ?"* Avec ces précisions techniques, je me remis au chantier. Ça n'a pas marché immédiatement, mais un jour où ça soufflait fort, le miracle : j'avais décollé. Pas bien haut, pas bien loin, mais ça suffisait. Je savais. Ni une, ni deux, puisque je volais à trois mètres cinquante du sol, je pouvais me lancer plus haut. Je pris donc la voiture, et j'allais au sommet d'une colline dominant ma maison. Fort de ma technique acquise une heure plus tôt, je décollai une nouvelle fois. Mais surprise — pour moi — voilà que je me retrouvais en l'air avec 400 mètres de vide sous les pieds, un peu inquiet quant à mon avenir de terrien.

Un miracle permanent

Bon, je me rappelais le plan d'Henri : tirer sur les deux freins pour descendre. Ainsi fut fait, au-dessus du champ qui devait m'accueillir, je tirai. Il y eut un phénomène curieux. La voile se mit à ralentir, puis sa fière allure se décomposa assez vite, et je sentis que le contact avec le sol allait être rude. Je

PHOTOS : COLLECTION JEAN-MICHEL ASSELIN

Mains en avant et dans les oreilles ce bruit de fond permanent : "Cours, cours".

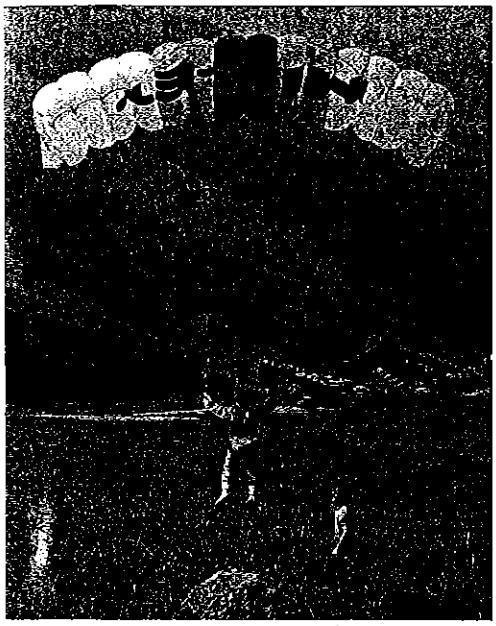

Pente-école sous une Turbo 7 caissons. Aïe, aïe, aïe... le rocher !

La célèbre Finesse 4, en provenance des stocks de l'expé au Jannu. On notera la position aérodynamique de Jean-Mi, qui s'inquiète de son prochain retour sur la planète...

relâchai, elle regonfla. Il y avait visiblement un problème, le portable n'étant pas encore inventé, je dus faire sans le PGHM et me débrouiller seul. Ça donnait un virage à droite, puis un autre à gauche, et ça descendait. Pas exactement où j'avais prévu, mais bon. Un joyeux roulé-boulé dans la pente, entre les caillasses, quelques écorchures. Mon deuxième vol était quasiment parfait.

Ce qui s'ensuivit ne peut être totalement raconté, car il est difficile de signaler l'existence d'un miracle permanent sur plusieurs années.

Cependant, je dois à la Finesse 4 — qui en réalité ne dépassait guère les 2 et demi de finesse — quelques morceaux d'anthologie du vol libre. J'ai (et malheureusement pas seul) fait à peu près tout ce qu'il ne fallait pas faire, butinant au fil des vols un semblant de technique, et quelques doses homéopathiques d'aérologie.

Je faisais "voler" toutes celles et ceux qui passaient chez moi. Le jeu était si facile que je ne pouvais imaginer que quelqu'un rate une sensation pareille. Voler après 15 secondes de leçon, ça a coûté des chevilles, une épaule démise (pardon Jean-Marie !) et pas mal de frayeurs, mais au final c'était extraordinaire. Nous n'avions de cesse avec des copains de calculer sur les cartes si tel sommet pouvait se "descendre" en parachute avec notre pauvre finesse. Nous écumions les montagnes, décollant parfois crampons aux pieds, dans des pentes où la voile ne tenait sur le sol que fichée par quelques piquets de tente. Si le vent du nord était trop fort, qu'à cela ne tienne, nous allions plein sud au soleil, où nous avions remarqué qu'un peu d'air montait.

Une joyeuse anarchie

Puis le parapente exista vraiment. Il y eut des écoles, des moniteurs, des sites "où ça volait" et on entendait même parler de gens qui tenaient une heure en l'air, ou pire, qui prenaient de l'altitude ! Alors ça, ça nous épatait carrément. Nos vols les plus longs sur des sites de 2 000 mètres de dénivelée duraient en général quelques minutes. Ils étaient plaisants, magiques, mais si brefs. Bien sûr que nous aurions aimé que ça dure, mais le baudrier nous sciait les cuisses, et nos voiles à 7 caissons ne nous semblaient guère sensibles à ce genre de performance. Notre souci majeur était de trouver un champ suffisamment plat, pas trop embroussaillé. S'il arrivait que des ronciers nous accueillent, nous réparions nous-mêmes la toile, cousant des pièces de tissu avec autant de soins que pour empiécer un jean.

La vraie révolution, à notre échelle, vint quelques mois plus tard quand j'invitai Pierre Gevaux à expliquer dans les colonnes d'un magazine spécialisé (*AlpiRando*) comment fonctionnait un parapente. Pierre Gevaux, avec des Roger Fillon, des Jean-Noël Roche et quelques autres, s'illustraient régulièrement par leurs réalisations en parapente depuis des sommets comme le Cervin, les Grandes Jorasses, voire des sommets himalayens. Pierre fut le premier alpiniste à descendre d'un 8 000, le Gasherbrum 2, avec un parapente ! Tout le petit monde de la montagne ouvrait des yeux grands comme ça, et cela entraîna une véritable ruée sur le parapente. Les Boivin, Profit, Pedrini, Ghersen, Patissier, Janin, Escoffier... tous ou presque acquéraient un parapente et il n'était plus question de faire une course sans l'outil précieux. L'apprentissage était toujours rapide. Si rapide que pour son deuxième ou troisième vol, un garçon comme Luc Jourjon vola du sommet de l'Eiger avec Jean-Noël Roche, après avoir évidemment gravi la face nord et bivouaqué dans la voie à l'abri de la toile du parapente. La voile la

plus courue était la Turbo 7 caissons et je me souviens m'être retrouvé dans le bureau de l'importateur à Chambéry, lequel personnage ne possédait plus assez de mains pour décrocher le téléphone et prendre les commandes qui affluaient.
Puis L de K (Laurent de Kalbermatten) a inventé la Randonneuse ! J'avais réussi à dealer avec lui des voiles signées "AlpiRando" vendues par correspondance dans le magazine aux alentours de 7 000 francs.
Tout cela était une joyeuse anarchie, et tout cela eut une fin, ou plutôt un début.
Le début, c'était le vol. Les records tombaient les uns après les autres, la pratique se structurait (fédé, écoles, moniteurs), les voiles apparaissaient à un rythme de plus en plus soutenu (ah, comme l'Astérion d'ITV nous faisait rêver !). Puis la compétition est venue avec ses champions, ses distances. Et là, j'ai décroché.
Ça n'était plus simple.
Le baudrier était devenu une sellette, l'aérologie était dans des ouvrages, les voiles commençaient à voler vraiment et la montagne était délaissée au profit des "sites" parfaits pour la nouvelle pratique... J'ai plié la Randonneuse, j'ai essayé quelques parapentes plus performants, dont une étrange voile avec des zips qui permettaient d'augmenter sa surface. Et puis, et puis tout ça coûtait cher en temps et en monnaie, et au fond de moi j'ai donné la préférence à la montagne.
Les années passèrent, les parapentistes avaient des casques, des belles lunettes, des parachutes de secours, des alti-varios, des revues et les raquettes de ping-pong avaient disparu des atterros (en l'absence de radio, elles nous servaient de guidage). De temps à autres, je tentais un timide retour avec des pros comme Eric Beauvallet, mais je n'arrivais pas à me dire *"cette fois, je recommence"*. J'avais tout à apprendre et moi qui avais quelques centaines de vols, un brevet de pilote, je savais à peine décoller, et surtout, j'avais la frousse de la "fermeture". L'idée, la simple idée que ma voile puisse se fermer (et ça existait, je voyais des photos dans les revues) m'angoissait au plus haut point. Tout simplement parce qu'en 1985, quand on me demandait si le parapente était dangereux, je répondais : *"tu plaisantes, c'est un parachute ! Ça ne se ferme jamais, sinon on ne sauterait pas en parachute ! Là, pas de problème de mise en torche, puisque quand tu décolles, il est déjà ouvert !"*
Voler, ça ne s'oublie pas, et alpiniste, j'avais forcément l'occasion de réadmirer ceux qui avaient quitté le plancher des vaches et frôlaient les parois de pierre où nous nous battions avec la gravité. C'est en gravissant le pilier sud du mont Aiguille qu'une petite lumière s'est mise à clignoter. Le type était là, sous une belle voile bleue, à quelques mètres de nous, se balançant dans sa sellette : le geste était élégant, une sorte de déhanchement déclenchait son virage. On le voyait monter, descendre, revenir, puis remonter comme mû par un ascenseur invisible. Ça donnait envie, irrésistiblement envie.

La même joie qu'au premier jour

J'ai repris le vol, cette fois avec un casque, une vraie sellette, une vraie voile (merci Sylvain Piroche), sur un vrai site avec des vrais moniteurs, une vraie radio.

"Un jour, je me suis retourné, j'ai regardé vers le bas et j'ai vu le décollage, mon décollage, bien au-dessous de moi. Je ne sautais plus, je volais !"

XAVIER RÉMOND

Manquait juste les vraies lunettes et la combinaison ad hoc.
Ça n'était plus *"cours, cours"* au décollage... Mais *"du calme, charge la ventrale, garde ta foulée sans précipitation"*. Et je me suis envolé pour la première fois.
Pour la première fois, je ne sautais plus, et je ne redescendais pas comme si je possédais juste un amortisseur sur l'air.
Non, je volais. Et c'était incroyable et c'était nouveau, et j'étais abasourdi, époustouflé, impressionné, heureux, et ça volait. Je volais ! Et je retrouvais cette même joie que le premier jour du premier jour quand mes pieds s'étaient séparés du sol, à 2 m 50. Le rêve de gosse était là, à nouveau. Exact au rendez-vous. Et j'étais assis comme dans un fauteuil et des forces invisibles me chahutaient de temps à autre, comme pour me dire *"tu vois, on existe"*. Sans Pierrot Fenat, Cédric, Mario, Jean-Pierre, Pascal (de Particule), je n'aurais su comprendre (ou plutôt commencer à comprendre). Il m'a fallu redécouvrir le vol, l'atterrissage (eh oui, ça allongeait !). Et puis un jour, dans la radio, Pierrot m'a soufflé : *"continue de tourner ici..."* Je n'étais pas très fier, ça bougeait plus que d'habitude, mais bon... Quand je me suis retourné au bout d'un long moment et que j'ai regardé vers le bas, j'ai vu le décollage, mon décollage, bien au dessous de moi. C'était incroyable, c'était en même temps si facile, une fois acceptées les drôles de secousses qui me bousculaient les fesses.
Vous l'aurez compris, il me reste tout à apprendre, et j'apprends... allant même jusqu'à dire dans la radio *"Pierrot, c'est Jean-Mi. Comment je fais pour descendre ?"*
Ah, pas tout compris le gars. Ça viendra. Un jour, il sortira du bocal pour se balader et passer voir les alpinistes sur le pilier sud du mont Aiguille. Un jour viendra. Voler, comme dirait un pote de banlieue : *"C'est trop... c'est trop mystique !"* Je vous le conseille. Sans modération. Mais j'ai compris une chose : ça s'apprend, comme le reste de la vie.

CAHIER DU JOUR

CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

NAOMI — Fille de Isabelle MARTINELLI et Xavier OTTAVY,
Petite-fille de Simone et Alain MARTINELLI.

Sincères félicitations aux parents, grands-parents et arrières grands-parents, et meilleurs vœux aux bébés.

CARNET BLANC

Le 7 Octobre 2000, a été célébré, en l'Eglise de CORPS, le mariage de **Dominique PRA,** fille de Raymonde et Jean-Paul PRA, et de **Amaury LERENARD,** fils de André LERENARD et de Marie-Ange LERENARD-MENCE.

Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux couples et sincères félicitations à leur famille.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Louise CHARLES
Née CAILLET — Mère et belle-mère de Robert et Yvette CHARLES (Oullins – Les Fallavaux)
Grand-mère de Pascal, Michel et Anne-Marie CHARLES
Arrière-grand-mère de Raphaël et Anne-Sophie.
Décédée le 17 Août 2000 à l'âge de 90 ans.

Robert GIRAUD — Mari de Lucienne GIRAUD, père de Pascale et Didier,
Grand-père de Loïc, Yann et Justine.

Marguerite CHATAIN — (A Grenoble). Mère de Monique CHATAIN.

Aimé CHAPEL — (A Corps). Frère de Marthe CHAPEL.

René BARNEL — Aspres les Corps. Beau-frère de Mr et Mme GRAND Joseph.

Marc BERGER — Mari de Jeane, beau-frère de Rose REYNIER,
Oncle de Annick, Luc et Isabelle REYNIER.

Marcelle PASCAL
Née SIMIAND

Joseph RICARD
Dit « TINTIN » — De Beaufin.

Lucien BARDE — Oncle de Noëlle et Jean MARCOU.

Henri RICARD — Mari de Geneviève, père de Marie-Laure et Sandrine,
Grand-père de Maxime Henri.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

QUAND LES HOMMES VIVRONT D'AMOUR

Quand les hommes vivront d'amour
Il n'y aura plus de misère
Et commenceront les beaux jours
Mais nous serons morts mon frère
Quand les hommes vivront d'amour
Ce sera la paix sur la terre
Les soldats seront troubadours
Mais nous, nous serons morts mon frère

Dans la grande chaîne de la vie
Où il fallait que nous passions
Où il fallait que nous soyons
Nous aurons eu la mauvaise partie

Mais quand les hommes vivront d'amour
Où il n'y aura plus de misère
Peut-être songeront-ils un jour
A nous qui serons morts mon frère
Nous qui aurons aux mauvais jours
Dans la haine et puis dans la guerre
Cherché la paix cherché l'amour
Où ils connaîtront alors mon frère

Dans la grande chaîne de la vie
Pour qu'il y ait un meilleur temps
Il faut toujours quelques perdants
De la sagesse ici-bas c'est le prix

Quand les hommes vivront d'amour
Il n'y aura plus de misère
Et commenceront les beaux jours
Mais nous, nous serons morts mon frère

Raymond Lévesque

PAROISSE ST PIERRE JULIEN EYMARD

HORAIRE DES MESSES

Sous-secteur pastoral de CORPS

Dimanche 3 DECEMBRE :	11H CORPS MESSE DES FAMILLES
Dimanche 10 DECEMBRE :	9H LA SALLE EN BT
Dimanche 17 DECEMBRE :	11H LES CÔTES DE CORPS
Dimanche 24 DECEMBRE :	9H PELLAFOL

Dimanche 24 DECEMBRE:
22H CORPS VIGILE DE NOËL

LUNDI 25 DECEMBRE : NOËL	11H ST LAURENT EN BT
Dimanche 31 DECEMBRE:	11H QUET EN BT
SAMEDI 6 JANVIER :	18H30 ST PIERRE DE MEAROTZ MESSE DES FAMILLES
Dimanche 14 JANVIER :	9H LA SALLE EN BT
Dimanche 21 JANVIER:	11H LES CÔTES DE CORPS
Dimanche 28 JANVIER :	9H AMBEL
Dimanche 4 FEVRIER :	11H CORPS MESSE DES FAMILLES

CONCERT

Le 25 Décembre à 17H, un concert sera donné par Marie Zaguine à l'église de Corps Participation libre

VITRAUX DE L'EGLISE

Les maquettes des futurs vitraux de l'église de Corps sont en exposition à la Bibliothèque Municipale. Chacun est invité à venir donner son avis, aussi n'hésitez pas !

Mme Charley BLANC
Tient à dire merci
Au médecin, aux pompiers et à tous les Corpatus qui lui ont adressé un mot de gentillesse suite à sa fracture du col du fémur.

Photo L'Alpe
Musée Dauphinois

MOTS CROISES

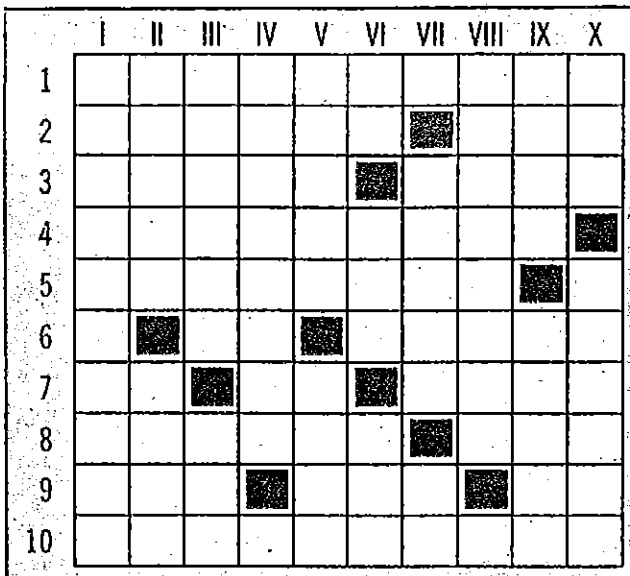

Horizontalement : 1. Ils peuvent se prévoir mais pas se préparer. **2.** Couloir de neige. Monte en Corse. **3.** Accident d'une certaine portée. Parasols qui ne se referment pas en hiver. **4.** Demande souvent une longue attention. **5.** Bien assurée. **6.** Il prouve que tout n'est pas dit. Il ne manque sûrement pas de fourrure. **7.** Lues dans la gazette. Deux sur quatre. C'est qui aujourd'hui ? **8.** Qui en font voir de toutes les couleurs. Chapeau de paille. **9.** Supplément de fuel. Est élevé en prison. Marque l'enveloppe. **10.** Courant en 65.

Verticalement : I. Un clin d'œil y suffit. **II.** État américain. Réduit les prétendants. **III.** Un homme ordonné. Personnel. **IV.** Elles découvrent un palais. **V.** Trou russe de grande importance. Mis en couches. **VI.** Personnel. Rentrée de liquide. Partie de carte. **VII.** Auto stoppeuse. Trahissent des Argentins. **VIII.** Elle est l'objet de fortes réductions pendant les vacances. **IX.** Elle est parfois bourrée dès le matin. Travailler pour le gratin. **X.** Des signes alarmants. Qui donne bien du souci à son conducteur.

SOLUTION DES JEUX

MOTS CASES

PAGE CUISINE

Mots de 8 lettres : apprêtée - dormants - émeraude - harpagon - hasarder - hessoise - hôtelier - humérale - rapatrié - réécrite - superman - tenonner.

7 lettres : cédraie - dérider - empesés - entêtés - epsilon - sincère.

6 lettres : aparté - apurée - coprah - dindes - emmêlé - étonné - gemmée - nippon - okoumé - orient - ourson - renard - sinité - touret.

5 lettres : dièse - étole - horde - imité - nones - norme - repue - rudes - trimé - trône.

4 lettres : Ader - âtre - demi - Égée - noël - nous - orna - rets - rôle - sise - tors.

3 lettres : ara - dés - ers - gel - Ino - ode - pan - pot - pré - RMI - une.

2 lettres : aï - hi - in - tu.

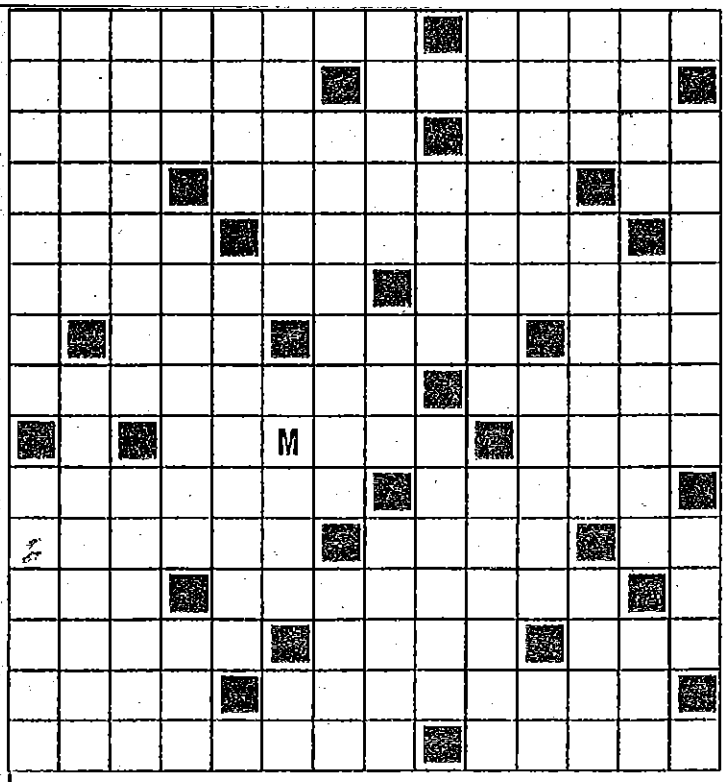

LE PETIT CORPATUS

ABONNEMENT ET COTISATION ANNEE 2001

BON à remplir et à retourner à :
ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU
MAISON DU TOURISME 38970 CORPS

NOM :.....PRENOM :.....

ADRESSE:.....
.....

REGLEMENT A L'ORDRE DE ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU

- ❍ **90Frs pour les numéros distribués à CORPS (85Frs l'Abonnement + 5Frs de Cotisation)**
- ❍ **115Frs pour les numéros envoyés par La Poste (110Frs l'Abonnement + 5Frs de Cotisation)**

Merci de cocher la case correspondant à votre choix

ATTENTION : DATE LIMITE DE PAIEMENT 1ER MARS 2001.
SANS REGLEMENT DE VOTRE PART, LE PETIT CORPATUS NE VOUS SERA PAS DISTRIBUE OU ENVOYE APRES CETTE DATE.